

LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

330

Avril - juin 2025

Bulletin trimestriel d'information



www.naturalistesdelahautelesse.be



Les Barbouillons 330

Avril - juin 2025

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Sommaire

3	<u>Editorial</u>
4	<u>Calendrier et présentation des activités</u>
6	Procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 25 janvier 2025 à Wellin
8	Annexe 1 : Rapport moral 2024 approuvé lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2025
17	Annexe 2 : Rapport comptable : Bilan financier 2024 et Budget 2025 approuvé par l'AG
20	<u>Rapport des activités</u>
20	4 / 01/ 2025 - Promenade familiale de Nouvel An à Froidlieu
21	Le «Merdier» un toponyme trompeur - Jean GERMAIN - Bruno MARÉE - Michel MALDAGUE
22	22/02/2025 - Conférence sur le loup et le lynx - Corentin ROUSSEAU
26	22/03/2025 - Matinée ornithologique entre Famenne et Ardenne - Marie LECOMTE avec la participation d'Olivier DUGAILLEZ
29	<u>Chronique de l'environnement</u>
29	1. Extension de la carrière de la Boverie (Rochefort – Marche-en-Famenne)
	2. Puy du Fou : Projet de parc à thème au Fourneau Saint-Michel
30	3. CCATM de Rochefort
	4. CA du CR Lesse le vendredi 28 février
	5. Projet Eolien ECOPOWER au lieu-dit « Grand-Champ »
	6. Eoliennes de Tellin
31	7. Projet photovoltaïque de Wanlin
	8. Lamsoul (Rochefort)
	9. Belvédère (Han-sur-Lesse)
32	<u>Travaux de nos membres</u>
32	Emotions naturalistes d'un orchidolâtre ou ... Quelques journées dans les marais du Québec - Daniel TYTECA
35	Le siècle de Maurice - Bruno MARÉE
38	<u>Fragment d'éthologie</u> (Nouveau)
38	Danse de la pluie chez la Chevêche d'Athéna - Patrick LEBECQUE
40	Bain de soleil chez la chevêche d'Athéna - Michel MALDAGUE
43	<u>Point de vue</u> (Nouveau)
43	Je n'aime pas les réserves naturelles - Bruno MARÉE
47	<u>Informations à nos lecteurs</u>
47	Chronique ornithologique de l'année 2024 en Famenne occidentale - Marc PAQUAY

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) – Marie Hélène NOVAK
Photo centrale : Patrick LEBECQUE

Editorial

Par Michel MALDAGUE



Génimont, 11 juin 2005. Accompagné de mon épouse, nous entamons le carré IFB n° J6.23.43. entourés d'une armée de botanistes sous la conduite de Pierre LIMBOURG. Voici notre tout premier contact avec les Naturalistes de la Haute-Lesse. Ce furent nos premiers pas en botanique, accueillis si gentiment par des « natus » qui prirent chacun un peu de leur temps pour nous initier. Un souvenir précis m'a particulièrement marqué : *Lathyrus nissolia* (Gesse de Nissole) qui fut pour moi un éblouissement. Je serais encore capable de retrouver le lieu exact de sa découverte. Nous avons rapidement été mis au parfum par cette joyeuse équipe de botanistes. Pierre LIMBOURG m'a particulièrement marqué. Et j'en ai croisé bien d'autres par la suite. Le souvenir de Jean LEURQUIN également pour qui j'ai une admiration particulière, tant pour son érudition que sa pédagogie. Gentillesse, patience, précision ... le bonheur.




Après avoir lu 117 numéros des Barbouillons (le n°[224](#) était le premier que je recevais en 2005) me voici à la manœuvre du n° 330 que vous tenez dans vos mains. Daniel m'a transmis la plume. Je tiens ici chaleureusement à le remercier. Ce n'est pas rien et c'est maintenant que je réalise ce que Daniel ainsi que ses prédécesseurs ont si bien accompli pendant de longues années. Depuis quelques mois je prépare ce numéro avec soin. Ce sera ma manière de dire merci à tous ceux qui ont tant donné avant moi. Faire vivre cette association n'est pas un détail. Le nouvel Organe d'Administration dont je fais maintenant partie s'est dernièrement réuni pour vous offrir un programme bien étoffé. Et ceci grâce à vous ! Une association comme la nôtre ne peut vivre sans se serrer les coudes. Nous avons la chance d'avoir parmi nos membres de très nombreux spécialistes qui concoctent chaque année de nombreuses activités. J'ai été surpris de voir à quel point chacun s'implique spontanément afin de réinventer le plus souvent des moments toujours plus intéressants et plus forts. Des découvertes il y aura encore et encore. Ainsi que des nouveautés que je vous invite à découvrir prochainement. Participer le plus souvent possible et en grand nombre comblera le Comité.




Vous saurez ce que je tenterai de trouver le 11 juin prochain non loin de Génimont. La belle Gesse de Nissole sera peut-être au rendez-vous lors d'un pèlerinage que je ne manquerai pas d'immortaliser par quelques images.


Lathyrus nissolia
Photo de François HELA










Calendrier et présentation des activités

Il est recommandé aux personnes intéressées de consulter le site Internet (www.naturalistesdelahautelesse.be), et d'être attentives à leur courriel, pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.

Samedi 12 avril 2025	Activité botanique : premières floraisons vernales	Rdv : 14h à Rochefort au parking de l'Archéoparc de la Malagne rue de Corbois 85. Guide : Michel LOUVIAUX
Samedi 19 avril 2025	Activité botanique : inventaire botanique sur les schistes : prairies RND de «Happe Tortia» (site majeur d' <i>Anacamptys morio</i>) + pelouses schisteuses «Croix Gérard» et environs.	Rdv : 9h30 devant les anciens bâtiments de la briqueterie de Wanlin. Journée entière. Guides : Marc PAQUAY et Geneviève ADAM
Dimanche 27 avril 2025	Traces et indices de mammifères. Nos amis à poils sont pour la plupart discrets ... Comme des détectives, nous partirons à la recherche de leurs traces et indices. Nous verrons aussi comment la technologie peut nous aider, notamment les pièges-photographiques.	Rdv : 9h à la chèvrerie d'Havenne, retour prévu vers 12h. Guide : Corentin ROUSSEAU.
Vendredi 2 mai 2025 	Commission Permanente de l'Environnement Bienvenue à tous ! Suivi des différents dossiers évoqués dans notre chronique de l'environnement. Nouveaux points proposés par les participants.	RdV : 20h, Laboratoire de la Vie rurale à Sohier**.
Samedi 3 mai 2025	Activité botanique. Étude des pelouses schisteuses (Jamblinne, Hérock, Briquemont)	Rdv : 9h30 à la Chapelle de Jamblinne. Journée entière. Guide : Arlette GELIN avec André D'OCQUIER
10-17 mai 2025	Session naturaliste de printemps, dans le Verdon, organisée par les Naturalistes de Charleroi. (inscriptions clôturées)	Voir notre annonce Barbouillons 329 pg 6.
Samedi 17 mai 2025	Activité botanique : inventaire botanique sur le calcaire, exploration du site de «Les Hectais» + ancienne carrière de Carroi (Tellin).	Rdv : 9h30 à Belvaux (centre du hameau près de la Lesse) Journée entière. Guides : Marc PAQUAY et Geneviève ADAM
Samedi 31 mai 2025	Matinée ornithologique Boucle de quelques kilomètres à l'écoute des oiseaux dans différents milieux. La matinée se terminera par l'apéro dans le jardin de Dominique et Louise PEETERS-WATERKEYN (sous réserve de temps sec) Prenez votre pique-nique et partageons un moment chaleureux et convivial.	Rdv : à 8h au croisement rue Saint-Nicolas/rue des Hirondelles. Parking possible un peu plus bas rue Saint-Nicolas face aux n° 27 et 29. Guides : Dominique PEETERS ET Christophe DEHEM.
Samedi 7 juin 2025  	Activité chauves-souris Présentation de l'activité du chiroptérologue au fil des saisons ainsi que les résultats des recensements des 30 dernières années dans la région de Rochefort/Han-sur-Lesse. Sortie sur le terrain après la présentation.	Rdv : 20h au CRIE du Fourneau Saint-Michel (à préciser) à Saint-Hubert Guides : Hugues BORREMANS et Thierry PETIT.

Samedi 14 juin 2025	Orchidées du Saut del Berbis + malacologie Nous commencerons notre après-midi par le pique-nique. Les orchidées ainsi que la malacologie occuperont le reste.	Rdv : 12h00 au Saut del Berbis (avec parking le long de la Rue du Saut del Berbis, à l'arrière du terrain) Damien ET Véronique DELVAUX (orchidées) Bruno MARÉE (malacofaune)
Vendredi 20 juin 2025   	Activité mammifères La veille de la journée la plus longue de l'année, nous partirons en balade vespérale avec comme objectif d'observer quelques espèces de mammifères. Nous parcourons le bocage à la recherche du renard, du lièvre, du lapin, du chevreuil, etc. avec un peu de chance le chat forestier ou le blaireau seront aussi au rendez-vous !	Rdv : 19h à la Chèvrerie d'Havenne, ne vous parfumez pas avant la balade et portez des vêtements non-bruyants (attention aux frottements), places limitées, inscription obli- gatoire. Guide : Corentin ROUSSEAU
Samedi 21 juin 2025	Exploration botanique parcours d'environ 7 km dans le bois «Sur les Hïs», au nord-est de Hotton.	Rdv : 9h30 à Hotton (cime- tières) accessible par la rue Haie Notre-Dame ou la rue Grand-Mont (RN 807, route d'Erezée). Journée entière. Guide : Jean-Louis GIOT
Samedi 12 juillet 2025	Bestioles des milieux secs, des zones forestières et des eaux courantes	Rdv : 14h Belvaux : station d'épuration à l'entrée du bois menant aux Rapides de la Lesse, au pied du Maupas. Prévoir éventuelle- ment une loupe et des bottes. Guide : Bruno Marée

 Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation. Toutes les autres activités sont ouvertes à tous ! Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.

-  Activité en salle.
-  Horaire inhabituel.
-  Promenade familiale.
-  Avertir le guide de la participation.
-  Endurance requise.
-  Activité requérant une connaissance préalable.
-  Chantier.
-  Activité annulée en cas de pluie.
-  Activité nocturne.

Réunion de l'organe d'administration : 13 juin 2025. Les coordonnées des membres de l'O.A. figurent en dernière page.

*** Rue Basse, 4 à Sohier (accès par la porte du côté gauche à environ 30 m de la rue).

Annonce de l'Association «Le Genévrier» :

Samedi 17 mai 2025 à 13h30
«Vieuxville au fil de la Lembrée et du Grand Va»
 L'association «Le Genévrier» vous propose une balade nature guidée en Calestienne à Vieuxville et ses alentours.
 Vous découvrirez le parcours de la Lembrée et sa résurgence, des chemins forestiers enchanteurs, le charme d'une réserve forestière avec une flore rare typique des pelouses calcaires ensoleillées.
 Départ : à 13h30 au parking du musée de la Bouverie, 1, rue de la Bouverie à 4190 Vieuxville.
 Prévoir des habits adaptés à la météo et à la nature du terrain.
 La difficulté du parcours est légère mais les dénivellations et la nature du sol ne conviennent pas aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
 Animation : Jean-Philippe DEMARET et Cécile LIBIOULLE.
 Inscription nécessaire : jphil.demaret@gmail.com ou 0478 33 60 45



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Siège social : rue Long Tienne, 2 – 5580 Ave-et-Auffe
N° d'entreprise : 412.936.225
RPM : Tribunal d'entreprise de Dinant
IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB
www.naturalistesdelahautelesse.be

Procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 25 janvier 2025 à Wellin

L'Assemblée Générale annuelle de l'asbl Les Naturalistes de la Haute-Lesse s'est réunie à Wellin, Maison des Associations le 25 janvier 2025, à 16hr.

Point 1 : Établissement de la liste des présences et vérification des procurations

Sur un total de 58 membres effectifs que comptait notre association en 2024, 35 sont présents et 9 sont représentés par une procuration. Quarante-quatre étaient donc présents ou représentés par une procuration et ont pu prendre part aux votes.

Point 2 : Approbation du PV de l'AG statutaire du 27 janvier 2024

Vote :

Le PV de l'Assemblée générale statutaire du 27 janvier 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Rapport moral du Président et rapport comptable (voir annexe 1)

Le Président a présenté son rapport moral à l'assemblée.

A l'issue de la présentation du rapport moral, quelques petites corrections mineures ont été demandées.

Le Trésorier expose la situation des comptes 2024 et le budget 2025. Une adaptation du budget 2025 est demandée.

Il précise en outre que le coût total de l'impression et de l'envoi des Barbouillons imputé aux comptes pour 2024 reprend le dernier numéro 2023 et les trois premiers 2024.

Point 4 : Rapport du Vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes, Michel LOUVIAUX, a présenté son rapport comme suit.

Désigné par l'AG du 27 janvier 2024 comme vérificateur aux comptes, j'ai procédé à une vérification minutieuse des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 de l'association sans but lucratif mieux identifiée ci-dessus. Dans le cadre de ce contrôle, j'ai eu accès au livre comptable (livre journal unique), aux extraits bancaires (compte à vue et compte d'épargne BANQUE TRIODOS) ainsi qu'au classeur contenant toutes les pièces justificatives (factures, notes de frais, etc..). J'ai également obtenu, de Monsieur Henry DE LAMPER (administrateur-trésorier de l'association) toutes les explications et informations requises pour ce contrôle. De cette vérification comptable, il ressort que :

- la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- il existe une parfaite concordance entre les écritures passées et les pièces justificatives présentées ;
- le compte de résultats se solde, pour l'exercice 2024, par un bénéfice de 7.722,32 €, dû principalement aux subsides SPW relatifs aux années 2022, 2023 et 2024, mais virés au compte TRIODOS en 2024 ;
- il y a lieu de souligner le travail remarquable accompli par l'administrateur-trésorier ;
- la situation financière de l'association est saine.

En conséquence, j'invite l'assemblée générale à approuver sans réserve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 et à donner décharge au conseil d'administration.

Respectueusement,

Marche-en-Famenne, le 25 janvier 2025.

Michel LOUVIAUX, vérificateur aux comptes

Point 5/ Approbation du rapport moral, des comptes de l'exercice 2024 et du budget 2025

Vote : Le rapport moral pour l'année 2024 a été approuvé moyennant les adaptations mineures demandées

Vote : Les comptes pour 2024 et budgets pour 2025 sont approuvés

Point 6/ Décharge aux administrateurs sortants et aux vérificateurs aux comptes

Vote : La décharge aux administrateurs sortants et aux vérificateurs aux comptes est votée

Point 7 : Cotisation

Une discussion a été ouverte sur la possibilité d'adapter le montant de la cotisation et de l'abonnement aux Barbouillons au coût de la vie. Ceci fera l'objet d'un examen approfondi par le comité.

Pour l'année 2025, le montant de la cotisation comme membre (10€ par personne, 30€ par famille) ainsi que de l'abonnement à la revue Les Barbouillons (20€) reste inchangé. Le montant des abonnements ne couvre que la moitié des coûts d'impression et d'envoi des Barbouillons, les subsides couvrant le reste.

Point 8 : Élection du nouveau comité/organe d'administration

Les membres actuels du comité d'administration sont tous démissionnaires. Parmi ceux-ci, Daniel TYTECA ne se représente pas. Michel MALDAGUE et Patrick LEBECQUE présentent leur candidature. Enfin, Noëlle DEBRABANDERE souhaite ne plus faire partie du comité, et rappelle cependant la nécessité de conserver la parité du genre. Pour remplacer Noëlle DEBRABANDERE, Louise WATERKEYN (l'épouse de Dominique PEETERS, ancien membre du comité) a accepté de se présenter, et Dominique de se mettre en retrait pour les élections.

Vote : Sont élus administrateurs par bulletin secret :

Henri DE LAMPER, Damien DELVAUX, Patrick LEBECQUE, Véronique LEMERCIER, Michel MALDAGUE, Corentin ROUSSEAU, Louise WATERKEYN.

Il y a donc bien 7 membres élus et la parité du genre est conservée. A charge pour eux de se répartir lors de leur première réunion les fonctions de président, vice-président, trésorier, secrétaire.

Cela occasionnera un changement dans la composition du comité d'administration, ce qui nécessitera une nouvelle publication dans le Moniteur. Noëlle voudra bien s'en charger.

Point 9 : Désignation du vérificateur aux comptes

Est reconduit comme vérificateur aux comptes : Michel LOUVIAUX

Point 10 : Divers

Il n'y a pas eu de points supplémentaires soulevés

L'assemblée se clôture à 18h.



Les NATURALISTES de la HAUTE-LESSE – asbl

Siège social : rue Long Tienne, 2, Ave et Auffe (Rochefort),
N° d'entreprise : 412936225, RPM : Tribunal d'entreprise de Dinant
IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB,
www.naturalistesdelahautelesse.be

Annexe 1 : Rapport moral 2024 approuvé lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2025 à Wellin

par Damien DELVAUX et les membres de l'Organe d'Administration

1. Compte rendu des activités de 2024

Comme à l'accoutumée, nous remercions celles et ceux qui ont organisé les activités qui font vivre notre association. Celles-ci sont regroupées ci-après en rubriques qui correspondent à la finalité et aux buts de notre association.

Activités de sensibilisation, découvertes (17 activités)

Ces activités peuvent être générales, axées sur la découverte de certains patrimoines, paysages ou milieux naturels, ou bien davantage centrées sur des thèmes particuliers, comme la géologie, l'ornithologie ou la botanique, voir même sur des groupes précis d'organismes comme les orchidées, les papillons, ou encore les chauves-souris. A noter aussi que certaines activités mêlent différents thèmes, comme par exemple les thèmes géologiques et historiques, ou géologiques et botaniques, ...

Activités générales (6 activités)

Dimanche 7 janvier : Balade de Nouvel An à Hour au départ de la chèvrerie d'Havenne – Corentin ROUSSEAU (BB326, p. 21).

Samedi 16 mars : Sortie à Hour à la découverte de la biodiversité de notre région – Corentin ROUSSEAU (BB326, p. 29).

Samedi 20 avril : Découvertes et floraisons printanières à l'Arboretum de Marche-en-Famenne – Mikaël GEORGE (BB327, pp. 19-23) et Damien DELVAUX (note géologique, BB327, pp. 18-19).

Dimanche 26 mai : Après-midi d'initiation nature à la Réserve naturelle de la Basse Wimbe (Natagora) – Thierry GRIDLET, Véronique LEMERCIER et Daniel TYTECA (BB327, pp. 40-42).

Dimanche 18 août : Découverte du Plateau de Saint-Hubert – Thierry PETIT et Bénédicte AMORY (BB328, pp. 14-18).

Dimanche 22 septembre : Fromelennes (France) : visite de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) du Bois de Nichet et ses grottes – Henri de LAMPER (BB328, pp. 25-27), Damien DELVAUX (note géologique ; BB328, p. 28) et Michel LOUVIAUX (Quelques aspects botaniques ; BB328, p29-32).

Activités botaniques (4 activités)

Samedis 23 mars et 27 avril : Deux sorties botaniques consacrées à l'identification des plantes par leurs rosettes printanières et leurs autres états végétatifs à Walzin et Lesse-Redu – Geneviève ADAM et Marc PAQUAY (BB327, pp. 6-14).

Samedi 11 mai : Ascension botanique de la Citadelle de Namur – Michel LOUVIAUX (BB327, pp. 27-38), Damien DELVAUX (note géologique ; BB327, p. 26) et Bruno MARÉE (note malacologique ; BB327, p. 39).

Samedi 22 juin : Recherche d'*Epipactis microphylla* au Bois Banal – Daniel TYTECA (BB327, p. 45).

Activités ornithologiques (2 activités)

Samedi 4 mai : Prospection ornithologique aux environs du Pré Mouchon – Dominique PEETERS et Christophe DEHEM (BB327, pp. 25).

Samedi 31 août : Introduction au suivi de la migration à Honnay – Corentin ROUSSEAU (BB318, pp. 19-20).

Activités mycologiques (2 activités)

Dimanche 29 septembre : Prospection mycologique à Wavreille et à Lessive – Arlette GELIN, André D'OCQUIER et Daniel GYSELINCK (BB329, pp. 8-11).

Dimanche 3 novembre : Prospection mycologique au Bois Niau – Gaudrées et à Boton (Ave-et-Auffe) – Marc PAQUAY (BB329, pp. 23-23).

Activités archéologiques (1 activité)

Dimanche 20 octobre : Saint-Pierre-Mont et environs – Marchets (Auffe) – Michel GOVAERTS (BB329, pp. 19-22).

Autres Activités (2 activités)

Samedi 26 juillet : Balade vespérale d'observation des mammifères locaux – Corentin ROUSSEAU (BB328, p. 13).

Samedi 27 septembre : Écoute du brâme du cerf à Villers-sur-Lesse – Corentin ROUSSEAU (BB329, p. 17).

Activités de prospections et inventaires (4 activités)

Samedi 6 avril : Recensement des anémones pulsatilles – Daniel TYTECA (BB327, p. 15-17).

Samedi et dimanche 15-16 juin : Activité bioblitz à la chèvrerie d'Havenne – Corentin ROUSSEAU (BB327, pp. 43-44).

Samedi 13 juillet : Découverte d'un site famennien remarquable à Basse Navaugle – Gisèle WEYEMBERGH, Jean-Louis GIOT, Marc PAQUAY, Michel LOUVIAUX, Patricia DE BECKER et Patrick LEBECQUE ; Synthèse par Daniel TYTECA (BB327, p. 46-52).

Samedi 14 septembre : Inventaire des gentianes dans les pelouses calcicoles de la région – Daniel TYTECA et un groupe de Naturalistes aguerris (BB328, pp. 21-24).

Activités de gestion (4 activités)

Samedi 10 février : Gestion de la pelouse de notre réserve du Cobri à Lavaux-Sainte-Anne – Daniel TYTECA et Marc PAQUAY (BB326, p. 22).

Samedi 9 novembre : Gestion de la pelouse du Saut del Berbis à Ave – Damien DELVAUX (BB329, p. 26).

Samedi 7 décembre : Gestion du notre réserve naturelle du Cobri – Daniel TYTECA et MARC PAQUAY (BB329, pp. 26-27).

Samedi 21 décembre : Gestion du Gros Tienne de Lavaux-Sainte-Anne – Daniel TYTECA (BB329, p. 27).

Conférences et films (3 activités) :

Samedi 17 février : Conférence sur la flore de l'Île de Lanzarote et quelques autres aspects naturalistes – Michel LOUVIAUX (BB326, pp. 24-28).

Samedi 12 octobre : Conférence «Nouvelles observations sur les Orchidées du Portugal et des Monts Cantabriques» – Daniel TYTECA, avec le concours de Jean-Louis GATHOYE (BB329, pp. 12-18).

Samedi 30 novembre : Vie secrète au Saut del Berbis : deux années d'observations à la caméra-piège et présentations des travaux d'autres photographes naturalistes – Damien Delvaux (BB329, pp. 28-30), Marc PAQUAY (Compléments ; BB329, p. 31), Patrick LEBECQUE (Photographie & Nature ; BB329, p. 32), Michel MALDAGUE (Qu'est-ce qui m'a poussé une fois de plus ce matin à me lever si tôt ? ; BB329, p. 33) et Annick MALDAGUE (Fleurs du printemps ; BB329, p. 34).

Session naturaliste

Du Samedi 29 juin au Samedi 6 juillet : Session en Vallée de Chamonix (organisée par les NHL avec le concours des Naturalistes de Charleroi – Jean-Pierre DUVIMIER, avec la collaboration de Damien DELVAUX (BB328, pp. 5-12).

Samedi 23 novembre : Retrouvailles des sessions de Reims et de Chamonix avec les Naturalistes de Charleroi.

Travaux des membres (7 notes)

Images et vidéos prises par piège photographique à notre réserve du Cobri – Michel MALDAGUE (BB326, p. 23).

Observation de *Gagea lutea* et *Anemone ranunculoides* dans la vallée de la Lomme – Georges DE HEYN (BB326, p. 40).

Billet d'humeur : Perspectives d'avenir – Daniel TYTECA (BB326, pp. 41-42).

Promenade de la Collyre et *Omphalodes verna* – Georges DE HEYN (BB327, p. 56).

Une plante nouvelle pour la Flore belge : *Orthilia secunda* – Marc PAQUAY (BB327, p. 57).

Observation insolite : un céphalanthère ramifié – Daniel TYTECA (BB328, pp. 36-37).

Un épipactis très, très tardif à Hosivau, Wavreille – Daniel TYTECA et Philippe MARYAME (BB329, pp. 43-44).

In Mémoriam

Jean LEURQUIN (1935-2023) (BB326, p.43).

Bruno PETREMENT (1945-2024) (BB327, p.59).

Bernard OVERAL (1950-2024) (BB328, p.38).

AG et réunions de comité

Samedi 27 janvier : Assemblée générale ordinaire (PV: BB326, pp. 7-9); Annexe 1: pp. 9-16, Annexe 2: pp. 16-17.

Réunions de comité :

Vendredi 15 mars

Vendredi 31 mai

Vendredi 13 septembre

Vendredi 13 décembre

Bilan des activités

Nous en arrivons ainsi à un total de 29 rapports pour 30 activités en 2024, auxquels il faut rajouter le rapport de l'AG ainsi que ceux des réunions de la CPE-NHL :

- 17 activités de sensibilisation et découvertes, contre 18 en 2023
- 4 activités de prospection et inventaires contre 2 en 2023
- 4 activités de gestion contre 2 en 2023
- 3 conférences et films contre 4 en 2023
- 2 activités en rapport avec la session naturaliste
- 4 réunions de la CPE-NHL
- 1 AG

Il n'y eu pas d'activités de formations spécifiques cette année.

2. Commission Permanente de l'Environnement (CPE-NHL)

La Commission Permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse (CPE-NHL) s'est réunie à 4 reprises en notre local du Laboratoire de la Vie rurale à Sohier, les 9 février, 17 mai, 9 août et 15 novembre 2024.

Les principaux dossiers traités ont été résumés dans la rubrique Chronique de l'Environnement des Barbouillons n°326 (pp. 30-39), 323 (pp. 52-53), 324 (44-45) et 329 (pp. 35-42) :

- Antennes de Lessive / Bois de la Héronnerie (Jardin des Paraboles)
- Révision de la loi wallonne de la Conservation de la Nature
- Exploitation d'une prise d'eau par Greencap S.A. à Transinne
- Square de l'Amicale à Rochefort (triste épilogue)
- Stop Dérive Chasse
- Eclairage nocturne à la carrière des Limites
- Coupe à blanc des épicéas scolytés du bois à Orchidées à Sur Haurt (Ave-et-Auffe)
- Présence de Chamois en liberté au Massif des Grignaux
- Protection des éléments archéologiques situés en milieu forestier
- Parc solaire à Wanlin
- Parc Eolien à Tellin
- Complexe d'habitation et de gîtes de vacances à Sohier

En plus des rapports, plusieurs notes, synthèses et courriers sont également parus dans la Chronique de l'Environnement :

- Révision des Plans d'Aménagement Forestier (PAF) – Anne DE VLAMINCK (BB326, pp. 30-34)
- Révision de la Loi de la Conservation de la Nature : où en sommes-nous ? – Daniel TYTECA (BB326 ; pp. 35-37)
- Demande de permis d'exploitation d'une prise d'eau par Greencap S.A. à Transinne - Jean-Claude LEBRUN (BB326, pp. 38-39)
- Scolytes et orchidées au site de Sur Haurt (Ave-et-Auffe) : ils l'ont fait ! 20 mai 2024 Billet d'humeur de Daniel TYTECA (BB327, p. 56)
- Carrière des Limites, impact environnemental – Damien DELVAUX (BB328, pp. 33-35)
- Progression du castor le long du Ry d'Ave – Damien DELVAUX (BB328, p. 35)
- Intervention de Bruno MARÉE lors de la soirée de contact avec les candidats aux élections communales (BB329, pp. 37-38)
- Propositions au DNF pour une gestion responsable des sites naturels majeurs en Lesse et Lomme – Daniel TYTECA et Marc PAQUAY (BB329, pp. 39-42)

3. Barbouillons

En 2024 (numéros 326-329), 192 pages ont été publiées contre 216 l'année passée. Un nombre total de 53 rapports et notes ont été publiés, dont 30 rapports d'activités, 7 travaux des membres, et 8 notes de la Chronique de l'Environnement et 3 *in-mémoriam*.



Le travail éditorial a été assuré par Daniel TYTECA et la relecture, par Josy MISONNE et Véronique LEMERCIER.

Il est tiré à 60 exemplaires, pour 42 abonnements payants (27 en 2022). Une dizaine d'exemplaires sont envoyés à des institutions et le surplus est mis en réserve dans notre local.

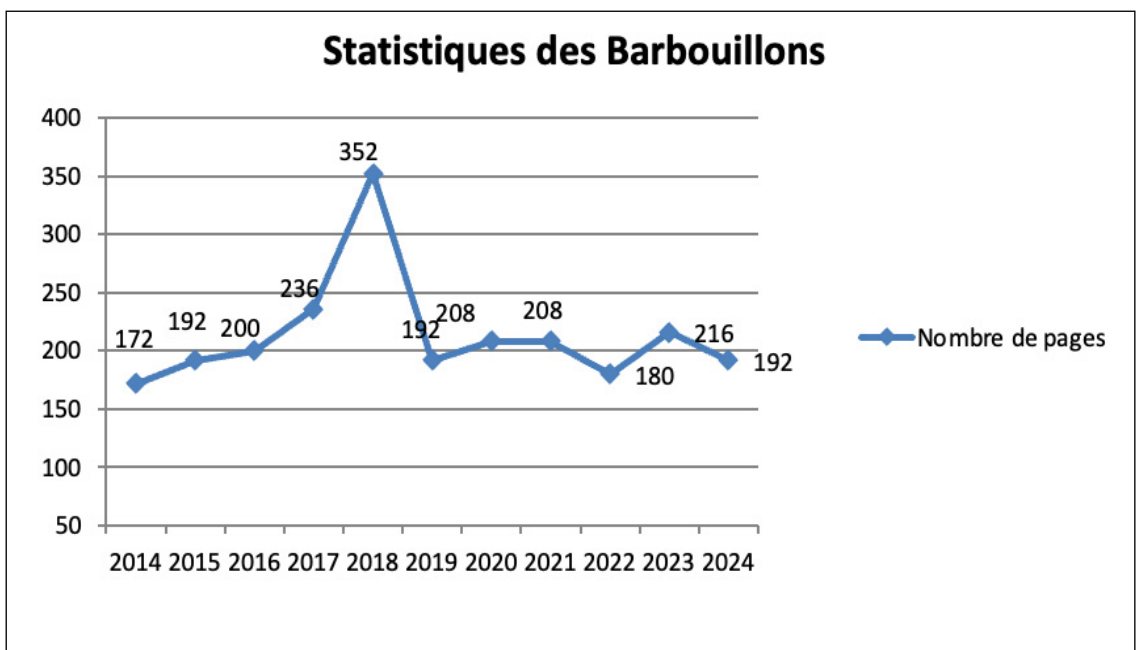
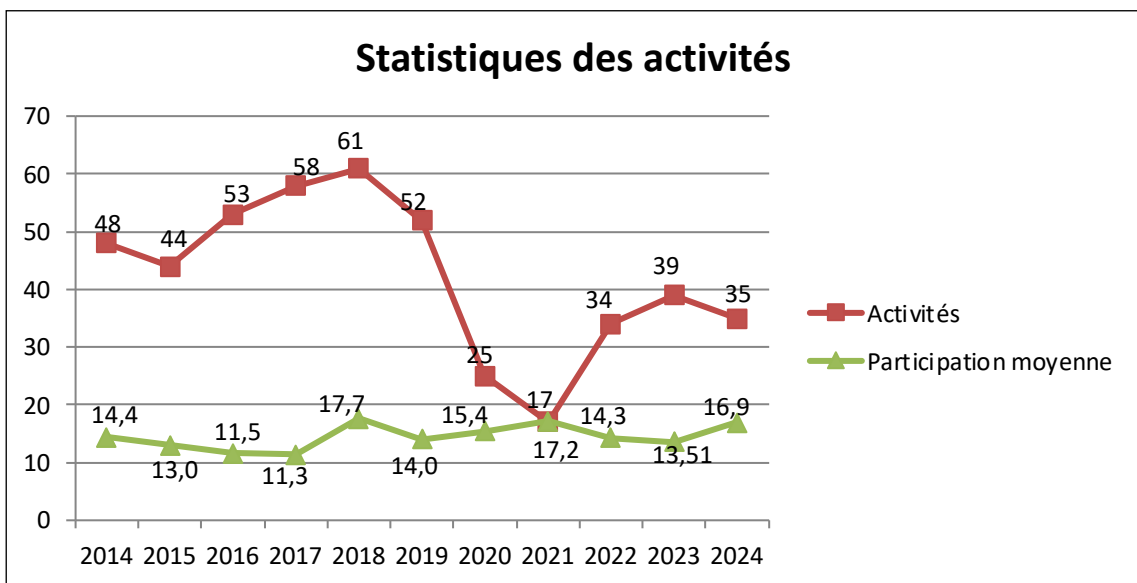
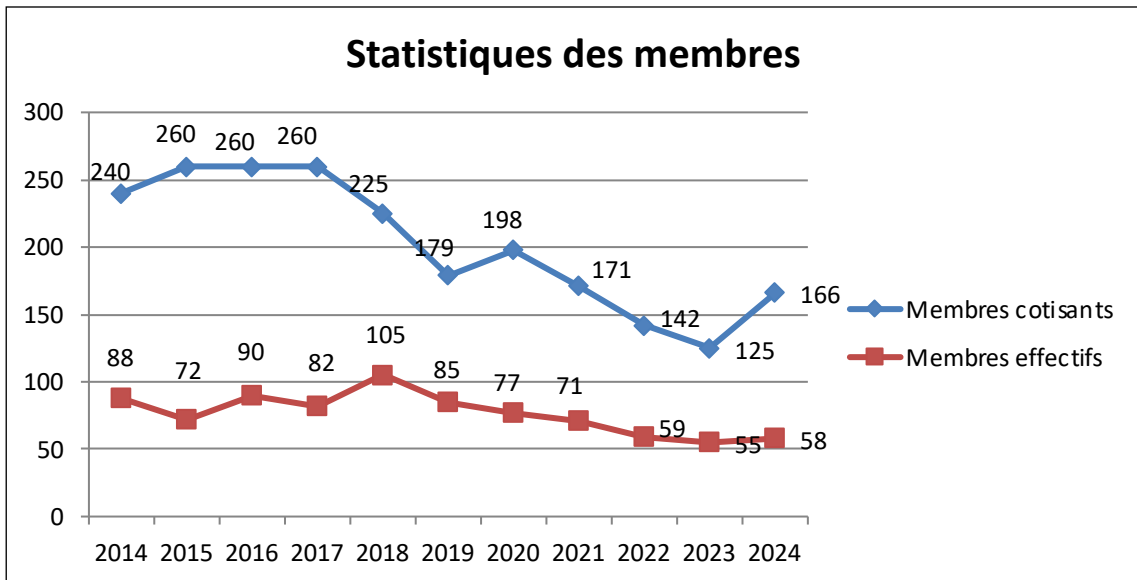
4. Membres et activités

Le nombre de membres cotisants et effectifs est reparti à la hausse. En 2024 l'association comptait 58 membres effectifs et 166 membres cotisants, dont les listes figurent dans le BB n°329. En 2023, il y avait 55 membres effectifs et 125 membres cotisants. Le rapport entre membres cotisants et effectifs a diminué à 0.35 contre 0.44 en 2023, suite à l'augmentation marquée du nombre de membres cotisants. Il y a eu 26 nouveaux membres en 2024 contre 13 en 2023.

Le nombre d'activités en 2024 est revenu à 35, contre 39 en 2023. Vu l'augmentation marquée du taux de participation (16.9 participants par activité contre 13.5 en 2023), le nombre d'activités paraît suffisant.

Nous avons à nouveau publié quatre Barbouillons (n° 326-329) avec un total de 192 pages, en ligne avec le nombre de pages des années précédentes.

Les tendances des 11 dernières années sont illustrées par les graphiques suivants :



5. Site internet

Le site Internet des NHL est hébergé chez One.com. Sa gestion est toujours assurée par Benoît NOLLEVAUX qui en est grandement remercié. Le site est remis à jour régulièrement. Pour rappel, l'agenda peut être adapté si nécessaire et ainsi différer légèrement de la version papier des Barbouillons. Il est dès lors recommandé de le consulter régulièrement. Cependant tout changement dans l'agenda après la parution des Barbouillons fait aussi l'objet d'un avis par courriel.

6. Service Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte lors des réunions qui se font en notre local (conférences, Commission Environnement). Nous recherchons toujours un responsable pour en faire l'inventaire et la gestion des consultations et prêts.

7. Le Contrat de rivière Lesse

Georges de Heyn est administrateur représentant les NHL jusqu'à la première AG de 2026. Damien DELVAUX suppléant. La dernière AG du Contrat de Rivière Lesse a eu lieu le jeudi 7 novembre à Ciney. Ni Georgy, ni Damien n'ont pu être présents. Une procuration a été donnée pour nous représenter.

8. Fonctionnement de l'organe d'administration

En 2024, l'Organe d'Administration était composé de 7 membres, dont 2 femmes et 5 hommes, soit avec la parité du genre. Les réunions se font en fin de chaque quadrimestre, avant la finalisation des Barbouillons dont le contenu est examiné et approuvé par l'Organe d'Administration. Michel LOUVIAUX reste vérificateur aux comptes.

9. Développements récents, collaborations, perspectives et projets

Formations

Il n'y a pas eu de cycles de formation cette année.

Collaborations

Nous avons poursuivi en 2024 les diverses collaborations établies de longue date avec quelques associations sœurs, ainsi qu'avec l'administration wallonne responsable de la conservation de la nature et l'administration communale (Wellin) :

- Avec les Naturalistes de Charleroi, nous avons organisé la session d'été dans la vallée de Chamonix. Nous étions basés à Saint-Gervais-les-bains (29 juin – 6 juillet)

- Avec Natagora, nous participons au suivi, tant au niveau de l'inventaire biologique que de la gestion des parcelles, du réseau de réserves naturelles coordonné par cette association (par la participation à la Commission de gestion des réserves de Famenne), ou d'autres zones naturelles d'intérêt biologique ;
- Avec Ardenne et Gaume, nous poursuivons notre collaboration dans le cadre des réserves gérées par cette association (dont notamment le Gros Tienne), ainsi que notre participation au comité de gestion des pâturages coordonné par cette association (Marc PAQUAY et Daniel TYTECA) ;
- Georges DE HEYN fait partie de la Commission des sites Natura 2000 de Dinant depuis mars 2019 comme membre suppléant représentant les associations ayant pour objet social la conservation de la nature. Michel DAVID et Thibaut GORET y sont membres effectifs ;
- Avec la commune de Wellin, les NHL bénéficient de la mise à disposition des locaux de réunion au Laboratoire de la Vie Rurale à Sohier. La grande salle du premier étage a été utilisée pour l'organisation de plusieurs conférences ouvertes à tous. La bibliothèque a été ouverte pendant ces activités.

Dans le cadre de la défense de l'environnement, le dossier du Bois de la Héronnerie a été suivi en collaboration avec Myriam HILGERS et le Comité des Antennes de Lessive.

Comme les années précédentes, citons encore deux derniers domaines, grâce auxquels nous relayons les points de vue des Naturalistes :

- Participation de certains membres des NHL aux Commissions Consultatives de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales (CCGRND), en l'occurrence celles de Namur, Dinant (Marc PAQUAY et Daniel TYTECA) et Neufchâteau (Jean-Claude LEBRUN) ;
- Mandat exercé depuis plusieurs années au Conseil d'administration du CRIE de Saint-Hubert (Marie LECOMTE).

Stop dérive Chasse : pour rappel, les NHL sont membre fondateur du collectif Stop Dérive Chasse. Nous avons déjà contribué deux fois pour 1.000€ à financer leur collaborateur qui coordonne le travail du collectif. Le dernier paiement a été fait pour 2023. Il s'agit d'une contribution volontaire. D'autre part, nous cherchons un représentant NHL pour le comité de pilotage.

Enfin, depuis le 21/12/2021, les NHL ont repris la gestion du site de l'ermitage du Bois Niau suite à la dissolution de l'asbl LES AMIS DE L'ERMITE DE RESTEIGNE.

10. Subsidés

Comme les années précédentes, les NHL sont éligibles pour recevoir un subside de l'arrêté Boqueteaux pour les activités de formation et de sensibilisation au patrimoine naturel wallon. Un budget de 3.000€ nous a été accordé, que nous utilisons pour moitié environ (1.400€ en 2024). Le montant octroyé dépend du nombre d'activités qui rentrent en considération (au moins 12 participants, et signatures sur un rapport d'activité).

D'autre part, la Région Wallonne procure aussi un subside pour les frais de fonctionnement. Suite à des questions administratives, les subsides pour 2022 et 2023 ont seulement été approuvés fin juin 2023 et

reçus en 2024 (2.523,45€ pour 2022 et 3.000€ pour 2023).

De plus, en 2024, nous avons renouvelé la reconnaissance des NHL comme association environnementale locale, à compter du 1^{er} septembre 2024 et pour une durée de 6 ans. Une subvention de 3.000€ a été versée pour 2024. Malheureusement, le nouveau budget qui a été voté au Gouvernement wallon ne permettra pas de continuer à octroyer cette subvention les années suivantes.

Nous avons donc reçu exceptionnellement cette année des subsides pour un montant total de 9.923,45€. Malgré notre reconnaissance comme association environnementale locale, suite aux restrictions budgétaires, nous ne pourrons compter à l'avenir que sur les subsides de l'arrêté BOQUETEAUX.

11. Remerciements

Nous terminons ce rapport par de vifs remerciements à tous les membres des NHL qui ont appuyé l'action de l'organe d'administration.

Nous remercions enfin vivement les nombreux guides - et auteurs- qui ont organisé et guidé nos nombreuses activités et rédigé les rapports. Ce sont eux qui font vivre l'association, permettent à tous de faire de belles découvertes et qui contribuent à la substance des Barbouillons.



Photo : Michel MALDAGUE



Les NATURALISTES de la HAUTE-LESSE - asbl

Siège social : rue Long Tienne, 2, Ave et Auffe (Rochefort),
 N° d'entreprise : 412936225, RPM : Tribunal d'entreprise de Dinant
 IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB,
 www.naturalistesdelahautelesse.be

Annexe 2 : Rapport comptable : Bilan financier 2024 et Budget 2025 Approuvé lors de l'Assemblée générale du 25 janvier 2025 à Wellin

par Henri DE LAMPER, trésorier, examinés par le vérificateur aux comptes, Michel LOUVIAUX

Bilan financier 2024

Entrées 2024		Sorties 2024	
Cotisations 2024 +2025	1.720,00 €	Barbouillons	2.165,90 €
Abonnements BB 2024	720,00 €	Loyer local Sohier	300,00 €
Activités	114,00 €	Activités	317,00 €
Souper annuel	690,00 €	Souper annuel	938,42 €
Divers	250,78 €	Divers	779,92 €
Subsides SPW	8.523,45 €	Secrétariat	475,67 €
Arrêté Boqueteaux	1.400,00 €	Assurances	642,39 €
Résultat compte épargne	26,39 €	Frais bancaires	103,00 €
Avoirs financiers au 1/01/2024	22.622,59 €	Avoirs financiers au 31/12/2024	30.344,91 €
Total	36.067,21 €	Total	36.067,21 €

Résultat de l'exercice : un bénéfice de 7.722,32 € est dû principalement aux subsides SPW relatifs aux années 2022, 2023 et 2024, mais virés au compte TRIODOS en 2024.

En plus de avoirs financiers : valeur d'achat du terrain du Cobri (7675 €) et valeur vénale du matériel divers (1715 €)

Budget 2025

Entrées 2025		Sorties 2025	
Cotisations	1.800,00 €	Barbouillons	2.200,00 €
Abonnements BB	700,00 €	Loyer local Sohier	300,00 €
Arrêté Boqueteaux	1.500,00 €	Secrétariat + divers	700,00 €
Repas annuel	1.100,00 €	Activités	130,00 €
Résultats bancaires	30,00 €	Repas annuel	1.300,00 €
		Assurances	500,00 €
Total	5.130,00 €	Total	5.130,00 €

Note : malgré la reconnaissance comme association environnementale par le SPW Wallonie Environnement, le nouveau budget voté au Gouvernement Wallon ne permettra pas l'octroi d'une subvention en 2025 et les années suivantes.

Bilan séparé des publications (Barbouillons)

	Date	Imprimeur	Envoi	Dépenses totales	Pages	Exemplaires	Coût par page	Coût par exemplaire
BB325	déc-23	482,79	17,10	499,89	52	60	9,28	8,05
BB326	avr-24	531,19	19,27	550,46	44	60	12,07	8,85
BB327	août-24	665,50	59,18	724,68	60	60	11,09	11,09
BB328	oct-24	486,42	46,10	532,52	40	60	12,16	8,11
Totaux		2.165,90	141,65	2.307,55	196	240	11,05	9,02

Notes : le n° 325 des barbouillons, paru en décembre 2023 a été facturé en 2024. Le n° 329 des Barbouillons, paru en décembre 2024 sera facturé en 2025.



Merci Daniel pour ton investissement conséquent dans notre revue «Les Barbouillons»



Photos : Michel MALDAGUE

Rapports des activités

Promenade familiale du Nouvel An à Froidlieu

Samedi 4 janvier 2025

Véronique LEMERCIER et Damien DELVAUX

Beau succès pour une balade de Nouvel An où nous avons eu la chance de retrouver un franc soleil.

Partant de la Maison des Associations à Wellin, nous faisons une boucle en passant par Froidlieu et revenant par le bois de la crête du calcaire Givétien de La Hardie et ensuite traversant le bois du Merdier (voir page suivante l'explication de ce toponyme), sites qui ont été menacés par le projet d'extension de la carrière du Fond des Vaulx. Près de Froidlieu, nous nous arrêtons un moment sur le site de



Photo : Carole VAN DER VOORT

l'ancien cimetière mérovingien (VIe-VIIe siècles) et de l'ancienne église (VIIIe-XVIIIe siècles), fouillé par les NHL sous la houlette de Maurice EVRARD. Malheureusement, le site est depuis laissé à l'abandon, entièrement envahi de ronces. (Voir De Heyn, 2015 : Cahier des Naturalistes de la Haute-Lesse n°7 : archéologie, 2015 <https://www.naturalistesdelahautelesse.be/Cahiers/Cahier%207%20avec%20couverture.pdf>).

À midi nous avons pu partager au Saut del Berbis les délicieux potages préparés par Martine LEJEUNE et ce sont Myriam HILGERS et Daniel TYTECA qui ont été la reine et le roi de l'année !

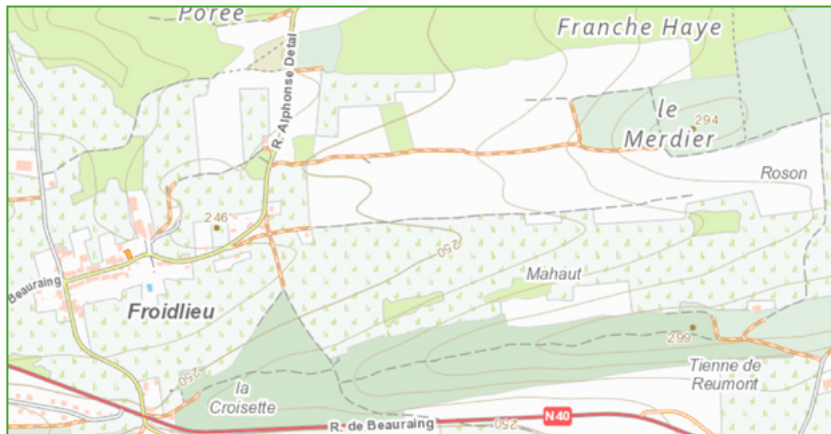


Photo : Véronique LEMERCIER

Le «Merdier»

Un toponyme trompeur

Jean GERMAIN / Bruno MARÉE / Michel MALDAGUE



CartoWeb.be(IGN) consulté le 14 février 2025
<https://geoportail.wallonie.be>

Lors de la promenade familiale du Nouvel An ce 4 janvier 2025, en nous dirigeant de Froidlieu vers Wellin, nous étions quelques-uns à nous questionner au sujet du toponyme du petit bois que nous traversions.

«Le Merdier»

Ce nom quelque peu évocateur a titillé notre curiosité ... d'où viendrait-il donc ?

Avec l'aide de Bruno MARÉE, j'ai assez rapidement obtenu l'explication de Jean GERMAIN, toponymiste.

«Votre curiosité est toute naturelle mais en même temps facile à satisfaire. Comme le chapitre de notre cours de toponymie à l'UCL le mentionne, il s'agit tout simplement d'une remotivation ou d'une mauvaise compréhension déjà ancienne (en gros début du 19e s.) du mot wallon mère-Diè (Mère de Dieu) devenu Merdier ! Excusez du peu. Il s'agissait sans doute d'un pré dont le revenu servait à l'entretien de l'autel de la Vierge.

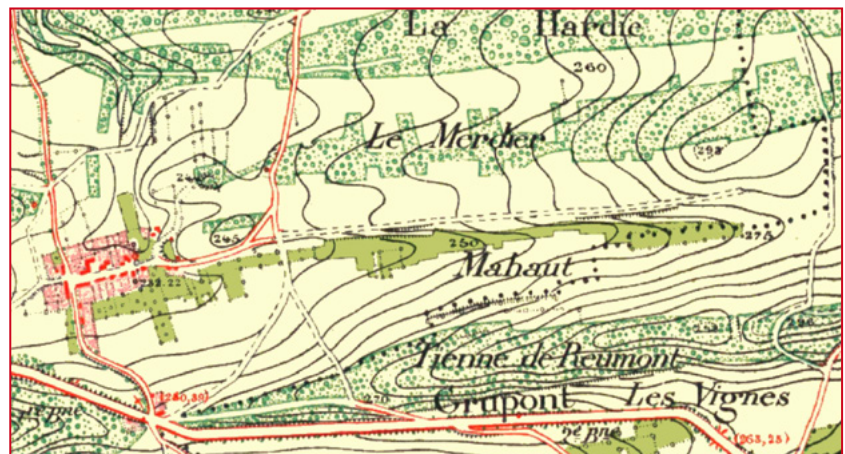
Il y a un cas analogue que nous citons toujours pour la même méprise à Fronville-Noiseux. On y voit clairement que sous l'A.R., au 17e s., le pré s'appelle toujours Mère Dieu. Ce sont les fonctionnaires du cadastre, souvent venus d'ailleurs, qui ont «foiré».

Sur les cartes IGN nous avons imposé la rectification de nombreuses fois déjà. Par contre, le cadastre est toujours impossible à modifier/rectifier. Or il y en a des erreurs !»

Et Bruno MARÉE conclut :

*«Très intéressant !
Une Mère-Dieu qui devient
un Merdier...
Qui l'eût cru ?»*

En sortant de cette parcelle nos chaussures durent bien admettre avoir affronté cependant un véritable «merdier» tant les précipitations de cet hiver furent particulièrement abondantes.



Carte du dépôt de la guerre (1865 - 1880)
premier levé topographique officiel du royaume de Belgique
<https://geoportail.wallonie.be>

Conférence sur le loup et le lynx

samedi 22 février 2025

Corentin ROUSSEAU

Nous avons débuté la conférence par la présentation du loup, dont certains individus ont été les premiers domestiqués il y a bien longtemps pour donner rapidement le chien. Certains chiens sont d'ailleurs très similaires au loup. Il est donc parfois peu aisé d'identifier avec certitude le canidé sauvage. Celui-ci a de plus courtes oreilles, plus arrondies, un pelage souvent plus uni, etc.



Photo : Roger HERMAN



Photo : Véronique LEMERCIER

Le loup vit en meute ; en Europe, celle-ci est le plus souvent un clan familial avec les parents et les jeunes de l'année et parfois quelques jeunes des années précédentes. La meute vit en territoire et va régulièrement marquer celui-ci via des déjections, de l'urine ou encore des zones de grattages où une odeur spécifique est laissée.

Les jeunes loups d'un, deux ou trois ans peuvent quitter la meute pour partir à la recherche d'un nouveau territoire. Cette dispersion peut être très longue et certains loups s'établissent à plusieurs centaines de kilomètres de leur territoire natal. En Belgique, nous avons donc des loups de la lignée germano-polonaise et d'autres italo-alpins. Le loup peut s'établir dans des habitats très variés, forêt, plaine agricole, marais, camp militaire, etc. Ce n'est pas un animal qui recherche nécessairement les zones les plus sauvages.

Le loup est un carnivore non-strict, il se nourrit principalement de grands herbivores. Dans nos régions, ce sera surtout le chevreuil, puis le sanglier et le cerf. Il peut aussi se nourrir d'oiseaux, reptiles, poissons, fruits, etc. Il a été vu mangeant des pommes ou des myrtilles par exemple.

Le loup n'aura pas un impact important sur le nombre d'individus de ses espèces proies. En effet, ce sont les proies les plus fragiles qui vont se faire capturer, les individus âgés, malades, blessés ou fort jeunes. La plupart seraient morts dans les semaines ou mois suivant la prédation sans participer à la reproduction. Il jouera donc un rôle sanitaire intéressant.

Il aura en revanche parfois un impact important sur le comportement de ses proies, elles seront plus alertes, se déplaceront plus, en plus petits ou en plus grands groupes selon les circonstances. Certaines zones seront

aussi évitées, là où il est difficile de prendre la fuite, par exemple dans les zones où la présence de bois mort (troncs, grosses branches, etc.) est élevée. Dans ces zones, la régénération forestière peut être bien meilleure. Nous avons ensuite abordé la répartition de l'espèce. Le loup était présent dans la plupart des régions de l'Amérique du Nord et de l'Eurasie il y a plus de deux siècles. Ses populations ont alors fortement décliné à la suite de la chasse, au piégeage, etc. En plus, les effectifs de ses proies ont aussi été réduits avec l'humain occupant une très grande part du paysage. Dans les années 70-80, différentes législations ont protégé l'espèce. Les populations de ses proies ont augmenté et de nombreuses régions ont été délaissées par l'humain. Une série de facteurs qui ont permis un retour de l'espèce dans tous les pays d'Europe continentale. L'Allemagne compte maintenant plus de 200 meutes et la France plus d'une centaine. En Belgique, on en compte 4 : une dans le Limbourg et trois dans le massif des Hautes-Fagnes. Des loups traversent aussi régulièrement le pays sans s'y installer, souvent repérés à la suite d'attaques sur des animaux d'élevage.

Le patrimoine culturel autour de cette espèce est très important, les mythes sont nombreux, par exemple relatifs aux loups mangeurs d'enfants. Une étude rassemblant et étudiant les cas récents d'attaques de loups sur l'humain montre que celles-ci sont très peu nombreuses et sont dues à des loups habitués à l'humain, par exemple, échappés de captivité ou à des loups enragés. Si vous croisez un loup, faites-vous discret et profitez donc du moment car il est rare !

Le loup peut s'attaquer aux animaux d'élevage. Certains individus plus téméraires peuvent même s'y attaquer assez régulièrement. Parfois le loup peut tuer (blesser) de nombreux animaux en une attaque, comme un renard dans un poulailler, les proies domestiques paniquées stimulant continuellement l'instinct de prédation du canidé. Ces prédatons peuvent avoir un impact psychologique et financier important pour l'éleveur malgré les compensations. Elles ne sont donc pas à sous-estimer. Il est donc important d'apporter une aide pour des mesures préventives de protection comme l'adaptation des clôtures ou la présence de chiens de protection.

En conclusion, le loup est de retour et va certainement s'établir dans d'autres secteurs de notre pays à l'avenir. Au sommet de la chaîne alimentaire de nos écosystèmes, il a un rôle sanitaire important et peut impacter le comportement de ses proies. Mais la cohabitation peut être complexe surtout avec le monde de l'élevage. Certains éleveurs peuvent être fortement impactés.

Nous avons ensuite abordé le retour du lynx en Belgique. Dans les années 2000, il y a eu plusieurs observations dans l'est du pays mais depuis plus d'une décennie, plus aucune trace n'a été trouvée dans cette région. Cependant, un individu a été repéré en 2020 dans la vallée de la Semois, il a été plusieurs fois photographié jusqu'en 2022.



Photo : SPW / Alain NICOLAS

Il est important de noter que le lynx a une capacité de dispersion beaucoup plus faible que celle du loup. Les femelles se déplacent à quelques dizaines de kilomètres de leur territoire natal et les mâles parfois un peu plus loin. La population la plus proche, dans le Palatinat allemand, se trouve à 130 km de nos frontières. Celle-ci est issue d'une réintroduction et compte une quinzaine d'individus et ne se porte pas si bien. Il est d'ailleurs prévu de lâcher d'autres femelles dans les années à venir.

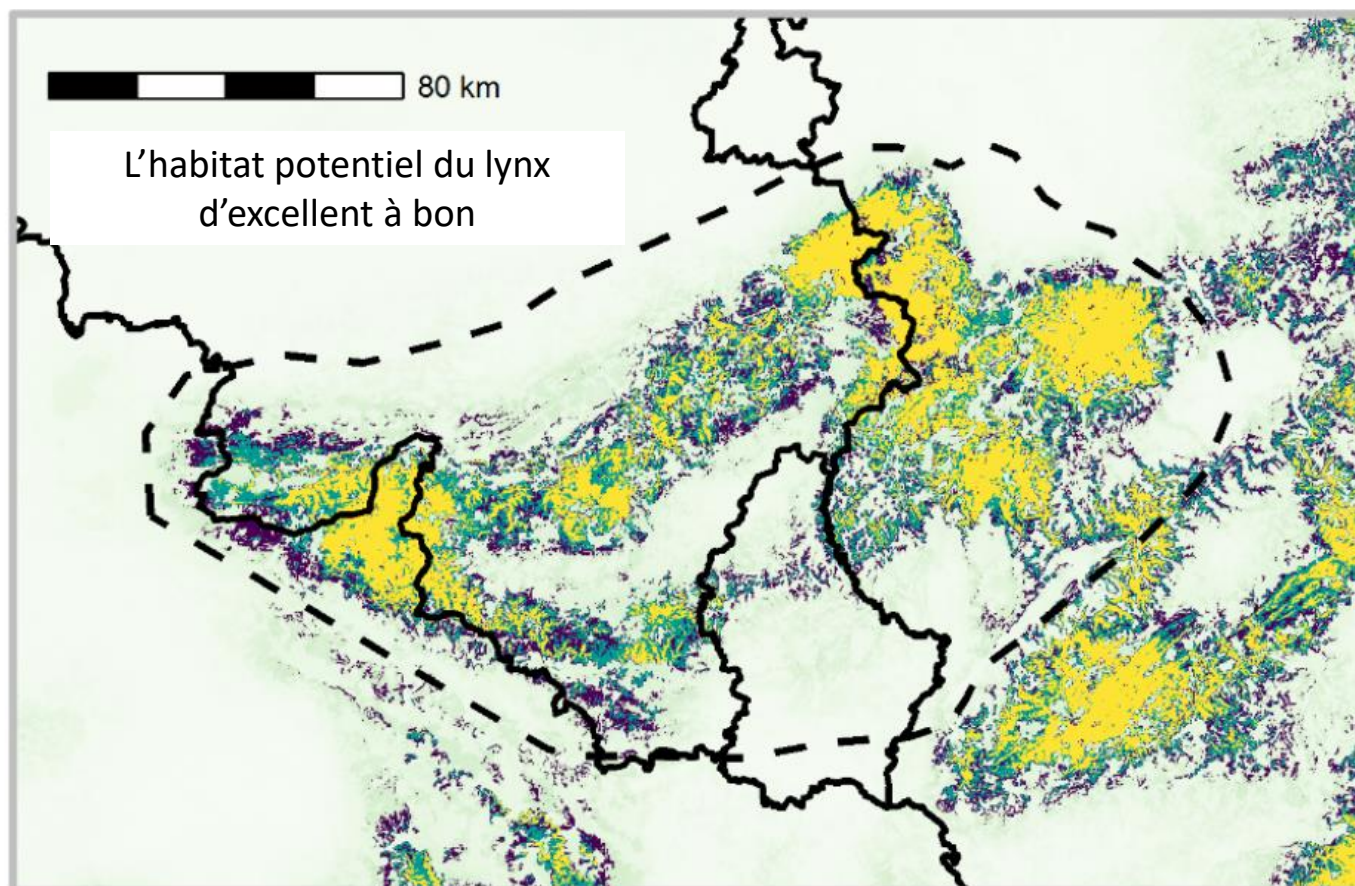
Il est donc très peu probable de voir arriver d'autres lynx, surtout des femelles, chez nous. Depuis 2021, le WWF en partenariat avec le Parc national de la Vallée de la Semois étudie si la Belgique peut accueillir une véritable population de lynx et si un projet de réintroduction doit être mis en œuvre.

Différents projets de recherche sont alors développés pour répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce que l'habitat potentiel est suffisamment vaste ?
2. Est-ce que cet habitat n'est pas trop fragmenté, notamment par les axes routiers ?
3. Est-ce qu'il y a assez de proies pour ce prédateur ?
4. Si des lynx sont réintroduits combien doivent être relâchés et où ?
5. Est-ce que les citoyens et les parties prenantes sont prêts à cohabiter avec ce prédateur et à le voir réintroduit ?

Les résultats nous montrent que l'habitat potentiel est, semble-t-il, suffisamment vaste pouvant accueillir 75 lynx adultes (Wallonie et zones limitrophes). Cet habitat potentiel est tout de même fragmenté par de nombreux axes routiers fracturant la zone. Il n'est pas clair d'évaluer l'impact qu'auraient ces derniers : barrières importantes aux mouvements, mortalité, etc. Les différentes données relatives à la présence du chevreuil, proie principale du lynx chez nous, indiquent une présence suffisante pour l'espèce.

Les autres projets de recherche ne sont pas terminés. Il n'est donc pas encore clair de savoir si la Wallonie est prête à voir le plus grand félin européen de retour de manière durable chez nous.



Study region Threshold Low Medium High

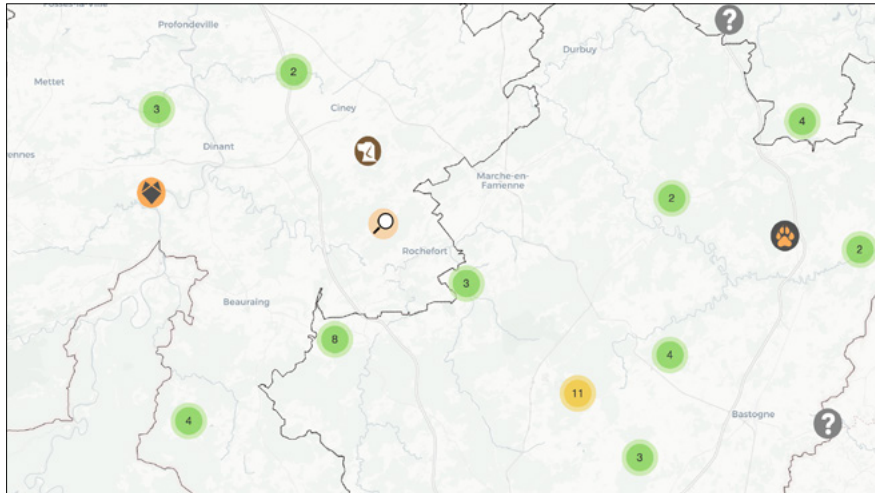


Pistes et informations pour en savoir davantage :
Michel MALDAGUE

Réseau Loup en Wallonie

Retrouvez ici les données actualisées de toutes les observations certifiées attestant la présence du loup en Wallonie. Ce site du DMNA / SPW cherche à objectiver de façon scientifique la situation de *Canis lupus* chez nous.

<https://biodiversite.wallonie.be/fr/les-indices-loup-wallonie.html?IDC=6452>



DMNA / SPW

Le Lynx en Europe

Retrouvez le site du WWF Belgique.
Notamment au sujet du projet de réintroduction du lynx en Wallonie.

<https://wwf.be/fr/communiqués-de-presse/les-forets-belges-pourraient-accueillir-75-lynx>



**Des passionnés traquent le lynx boréal,
véritable fantôme de la forêt**



Retrouvez l'excellent reportage
«Lynx, qui es-tu ?» de Raphaël ENGEL. dans
l'émission «Passe-moi les jumelles» - sur RTS.

[https://youtu.be/xaSWtC-mcMI?-
si=mygy0eY3OydFa9WF](https://youtu.be/xaSWtC-mcMI?-si=mygy0eY3OydFa9WF)



Je vous recommande l'incontournable film
de Laurent GESLIN «[Lynx](#)» disponible en
DVD et en streaming.

Matinée ornithologique entre la Famenne et l'Ardenne

samedi 22 mars 2025

Marie LECOMTE

avec l'aimable participation d'Olivier DUGAILLEZ



Photo : Véronique LEMERCIER

Une bonne vingtaine de « natus » étaient présents lors cette sortie printanière au départ de l'église de Bure. Très rapidement, un petit groupe repère une femelle épervier en vol ainsi qu'un pic épeichette.

Quelques choucas des tours, étourneaux sansonnets et moineaux domestiques nous permettent d'aborder l'importance de laisser des cavités dans nos habitations afin de permettre la nidification de ces espèces. En effet, les nouvelles constructions sont de mieux en mieux isolées (et on ne peut que le saluer) mais, de ce fait, de moins en moins accueillantes pour les espèces cavernicoles. Certains aménagements assez simples à mettre en œuvre sont pourtant possibles (nichoirs, tuiles spéciales,...).

Nous empruntons la rue des Roches et quittons le village pour rejoindre la crête. De nombreux groupes de pinsons des arbres nous survolent, ainsi que quelques alouettes des champs.

Un roitelet triple-bandeau chante dans un rideau d'épicéas. Malgré nos recherches, nous ne parviendrons pas à l'observer. Nous écoutons l'accenteur mouchet avant d'atteindre le chemin des crêtes. De là, nous dominons la plaine famennoise (au nord-ouest) ainsi que la vallée de la Lomme (côté ardennais, au sud). Mais pas autant que l'alouette des champs qui évolue dans le ciel en lançant son chant territorial.

Olivier attire notre attention vers un superbe busard des roseaux (mâle adulte). Celui-ci se distingue du Busard Saint-Martin (envergure : 114 cm) notamment par sa poitrine châtain sombre et la largeur de ses ailes (envergure : 126 cm).

Les haies en bordure du chemin abritent le bruant jaune que nous aurons le plaisir de contempler dans la longue-vue à plusieurs reprises. Un beau mâle de tairier pâtre effectue des acrobaties, probablement pour impressionner la femelle à proximité. Un groupe de grives litornes cherche de la nourriture (des vers de terre ?) dans les prairies alentour.



Accenteur mouchet - Photo : Michel MALDAGUE

Lorsque nous entamons la descente dans la vallée, nous remarquons plusieurs hérons cendrés en vol, un grand cormoran. Un bouvreuil pivoine trône majestueusement au sommet d'un arbre. Son plumage nuptial, mis en valeur par un rayon de soleil, contraste superbement devant les couleurs dorées d'un saule marsault en fleurs. Un milan noir plane au-dessus de nous. Une mésange nonnette s'affaire dans les cônes à la cime d'un épicéa tandis qu'une orite à longue-queue se goinfre de bourgeons de prunellier. Le tambourinement du pic épicéa retentit au loin.

L'étang que nous longeons ne recèle que quelques canards colverts.

De retour en milieu plus ouvert, nous scrutons le ciel. Les efforts d'Olivier finissent par payer : deux cigognes noires sont repérées à l'horizon. C'est donc confirmé, nous sommes au printemps ! (une cigogne noire vaut bien une hirondelle, non ?)



Photos :
Véronique LEMERCIER
Michel MALDAGUE
Benoît NOLLEVAUX (mésange
bleue)



*L'heure du relevé des espèces
Photo : Véronique LEMERCIER*



Bouvreuil pivoine - Photo : Michel MALDAGUE

	Vu	Entendu
Accenteur mouchet		
Alouette des champs		
Autour des palombes		
Bergeronnette grise		
Bouvreuil pivoine		
Bruant jaune		
Bruant des roseaux		
Busard des roseaux		
Buse variable		
Canard colvert		
Chardonneret élégant		
Choucas des tours		
Cigogne noire		
Corneille noire		
Étourneau sansonnet		
Épervier d'Europe		
Faucon crécerelle		
Geai des chênes		
Grand corbeau		
Grand cormoran		
Grimpereau des jardins		
Grive draine		
Grive litome		
Grive musicienne		
Gros-bec casse-noyaux		
Héron cendré		
Merle noir		

	Vu	Entendu
Mésange bleue		
Mésange charbonnière		
Mésange noire		
Mésange nonnette		
Milan noir		
Milan royal		
Moineau domestique		
Orite à longue-queue		
Pic épeiche		
Pic épeichette		
Pic vert		
Pie bavarde		
Pigeon biset féral		
Pigeon colombin		
Pigeon ramier		
Pinson des arbres		
Pinson du nord		
Pouillot véloce		
Roitelet huppé		
Roitelet triple-bandeau		
Rougegorge familier		
Sittelle torchepot		
Tarier pâtre		
Tarin des aulnes		
Tourterelle turque		
Troglodyte mignon		
Verdier d'Europe		

Réunion de la Commission permanente de l'Environnement

Vendredi 21 février 2025 à Sohier

Présents :

Brigitte ANTHOINE, Damien DELVAUX, Patrick LEBECQUE, Jean-Claude LEBRUN, Véronique LEMERCIER, Michel MALDAGUE, Bruno MARÉE, Dominique PEETERS, Annick RONGVAUX, Corentin ROUSSEAU, Daniel TYTECA

Points discutés :

1. Extension de la carrière de la Boverie (Rochefort – Marche-en-Famenne)

Le groupe LHOIST envisage l'extension des activités d'extraction de la carrière de la Boverie sur un terrain de 14 hectares dont il est propriétaire (plateau du Gerny) à côté de la carrière en exploitation. Actuellement en « Zone agricole », il deviendrait « zone d'extraction », ce qui nécessitera une révision du plan de secteur. Une étude d'incidence a été réalisée à la demande du groupe LHOIST par le bureau d'études ARIES. Une réunion publique a été organisée le 29 janvier dernier par les communes de Rochefort et de Marche-en-Famenne. L'enquête publique pour la révision du plan de secteur Dinant-Ciney-Rochefort se tient du 3 février au 29 mars 2025 aux services de l'urbanisme des communes de Rochefort et de Marche-en-Famenne. Deux versions sont disponibles : le rapport complet et son résumé d'une trentaine de pages :

<https://territoire.wallonie.be/fr/actualite/enquete-publique-a-rochefort-et-marche-en-famenne>

Notons que Michel GOVAERTS (avec Bruno MARÉE) fait l'inventaire des sites archéologiques (métallurgiques romains) probables sur le plateau du Gerny.

Une réaction à l'enquête publique pourrait porter sur des arguments naturalistes tels que l'utilisation de terres agricoles, la présence de sites archéologiques et la disparition de la matière première.

Informations supplémentaires :

<https://www.rtbf.be/article/demande-d-extension-de-la-carriere-de-la-boverie-debut-d-une-enquete-publique-11496871>

2. Puy du Fou : Projet de parc à thème au Fourneau Saint-Michel

Un article dans de l'Avenir du Luxembourg du 7 février 2025 fait état de l'intérêt que porte le parc d'attraction français le Puy du Fou sur le site du Fourneau St Michel pour y développer un parc d'attraction. Il ne s'agit que d'une alerte car le site ne semble pas convenir aux critères du promoteur.

Ce site est propriété de la Province de Luxembourg. Il a un potentiel naturel important, au-delà de l'aspect historique. Un inventaire détaillé de plusieurs dizaines de pages a été fait anciennement par René COURTOIS mais n'a pas été publié dans les Barbouillons. Daniel mentionne qu'il y avait des prairies entières de *Dactylorhiza maculata*, mais que le site a déjà été dégradé par l'organisation du salon Salon Hunting Capital des 15-17 avril 2016. (Daniel avait écrit une lettre au nom des NHL à l'époque).

Il conviendrait donc de rester attentif à la qualité biologique du site. Bruno propose de contacter René COURTOIS pour obtenir une copie de cet inventaire. On pourrait aussi organiser une sortie NHL pour réexaminer le site et en étudier son évolution.

3 [CCAT de Rochefort](#)

Myriam HILGERS pose sa candidature comme membre du CCATM de Rochefort en tant que représentante des NHL.

4. [CA du CR Lesse le vendredi 28 février](#)

Ce vendredi 28 février aura lieu le prochaine CA du CR Lesse. Marie LECOMTE va contacter Georgy DE HEYN (administrateur pour les NHL) pour s'assurer qu'il y participe, ou qu'il donne procuration à un autre administrateur.

5. [Projet Eolien ECOPOWER au lieu-dit « Grand-Champ »](#)

Nous avons été informés par Rodrigue ULLENS que la société ECOPOWER cherche à développer un projet éolien sur les hauteurs de la vallée de la Lesse, en face du château de Walzin. Il y a eu une enquête publique du 3 au 17 février 2025 (clôturée donc) pour l'implantation d'un mât treillis haubané de 80 m de haut sur un terrain agricole pendant 2 ans afin d'enregistrer l'activité des chauves-souris.

6. [Eoliennes de Tellin](#)

Concernant le projet d'éoliennes de la commune de Tellin, Michel est en contact avec Matthieu GORISSEN qui suit de près l'évolution du dossier. On parle de l'installation de 6-8 machines avec une hauteur totale atteignant les 250m. La réunion d'information a déjà eu lieu en juillet 2024. Le bourgmestre Frédéric CLARINVAL s'est prononcé lors du dernier conseil communal sur deux points techniques dont l'un concerne la création d'un habitat pour la cigogne noire qui niche à l'endroit du futur projet.

https://www.tvlux.be/video/info/environnement/tellin-un-demenagement-en-vue-pour-la-cigogne-noire_47834.html

Ce projet aura un impact paysager important et il se situe à proximité du couloir de migration de Honnay.

Michel MALDAGUE contacte Mathieu GORISSEN pour savoir s'il existe un groupe local d'opposition à ce projet. Il se propose aussi d'interpeller au nom des Naturalistes de la Haute-Lesse les autorités communales de Tellin afin d'en savoir un peu plus sur le nombre exact d'éoliennes prévues ainsi que leur localisation précise. Aussi afin de connaître l'identité du bureau d'étude chargé de la rédaction du dossier lié à l'étude d'incidence sur l'environnement.

7. Projet photovoltaïque de Wanlin

Le promoteur a demandé un recours contre les fonctionnaires et délégués techniques de la commune qui avaient refusé le projet suite à l'enquête publique.

Patrick LEBECQUE partage l'argumentation du projet de Wierde (Namur) afin de se constituer une opinion par rapport à ces projets photovoltaïques.

<https://etherenergy.eu/projets/energie-solaire-ruches-moutons-a-taille-mar-6>

8. Lamsoul (Rochefort)

Bruno nous fait part d'un projet d'installation de 6400 panneaux à Lamsoul sur des prairies pâturées en hauteur. Il s'agirait d'un site préhistorique important. A documenter.

<https://www.matele.be/jemelle-un-projet-agrivoltaique-avec-6400-panneaux-solaires-et-un-paturage-bovin>

9. Belvédère

La Commune de Rochefort dispose d'une somme de 5 000 € qu'elle envisage de consacrer à la protection du site du Belvédère qui surplombe la Chavée à Han-sur-Lesse. Elle envisage d'y installer des plots pour canaliser les visiteurs et ainsi protéger les parties sensibles du site. Une réunion sur le site a été organisée à la demande de Patrick LIGHEZZOLO avec deux agents du DNF pour la Commission Nature de Rochefort.

Bruno MARÉE, accompagné de Daniel TYTECA et de Marc PAQUAY ont assisté à cette réunion et ont proposé un projet alternatif de gestion pour préserver la végétation qui souffre d'un passage intensif sur les trois éperons rocheux. Le problème principal est le piétinement excessif. Vu qu'on ne peut pas empêcher la fréquentation du site et qu'on souhaite aussi éviter de dénaturer le site. (Ex. mobilier urbain, table d'orientation cassée), ils proposent un traitement différent pour chaque éperon. Pour l'éperon le plus éloigné (n°3), qui est aussi le plus intéressant du point de vue botanique, il n'y a pas grand-chose à faire, car il n'y a pas de surfréquentation. Il faut juste le gérer en pelouse calcaire. Pour l'éperon n°2, on pourrait supprimer l'enclos (au milieu du terrain) car les gens se concentrent en bordure du terrain alors qu'il faudrait favoriser la dispersion des piétons. Pour le premier éperon, qui est fort fréquenté et fort intéressant pour les touristes, il faudrait enlever le banc et la table d'orientation et dégager les prunelliers pour permettre aux visiteurs de mieux s'éparpiller. Cette nouvelle proposition a été accueillie favorablement et va être étudiée de manière plus approfondie avant toute action de la commune.

Afin d'appuyer l'idée de mieux protéger le site, il faudrait pouvoir afficher des renseignements sur le parking afin d'expliquer la richesse des lieux (panneau d'information).

Daniel insiste sur la nécessité de partir des besoins avant de dépenser à tout prix les sommes allouées. Il faut aussi éviter la concentration de personnes, notamment lors de marches ADEPS.

Travaux de nos membres

Emotions naturalistes d'un orchidolâtre ou ... Quelques journées dans les marais du Québec

Daniel TYTECA

A Damien, Marc, Patrick, Michel et Annick, auteur.e.s de la Vie Secrète au Saut del Berbis

Quelle tristesse de n'avoir pas pu participer à ce moment de grâce dans le dernier Barbouillons ... (*Barbouillons n° 329 pages 28 à 34*), à cet article qui m'est apparu comme une météore dans notre ciel naturaliste. Quelle fraîcheur dans notre train-train Barbouillons, quel bonheur de le lire et encore plus de le mettre en pages. Un bijou de naturalisme.

A vous, auteur.e.s, et à vous tou.te.s, naturalistes, je voulais vous faire savoir que moi aussi j'avais connu, et connais encore, des émotions naturalistes, qui bien sûr sont conditionnées par mon inclination à observer des choses (apparemment) immobiles, les plantes, au sein desquelles, vous le savez, figurent les orchidées qui occupent une grande partie de mon temps, et par mon passé d'ingénieur ayant vécu d'innombrables moments, des heures entières, des journées entières, dans ce qui nous reste de nature préservée. Je vais d'abord tenter de vous faire partager le bonheur de cette journée du 18 juillet 2004, à Saint-Valérien, près de Rimouski au Québec, qui est et reste encore une des plus mémorables de ma vie.



https://www.actualitix.com/carte-du-canada.html#google_vignette

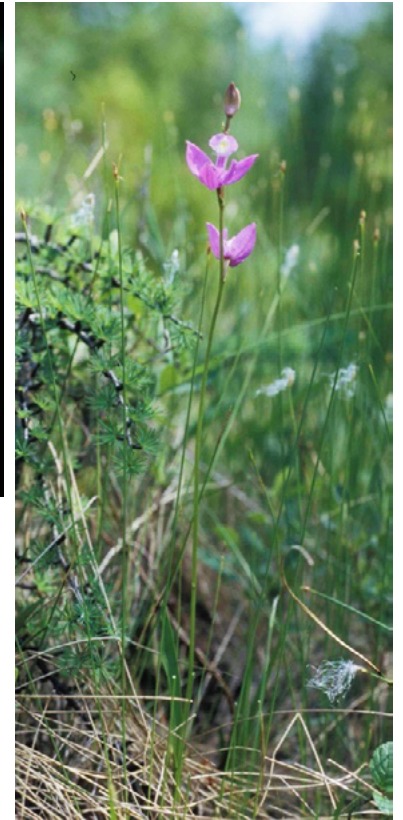


[bergfex](#)
Application de randonnée & tracking

Émotions intellectuelles d'abord : la famille des Orchidacées comprend cinq sous-familles, dont deux sont largement répandues en Europe, les Epidendroideae et les Orchidoideae, auxquelles s'en adjoint une troisième, les Cypripedioideae (avec les célèbres Sabots de Vénus), de distribution bien plus restreinte en Europe. Que dire alors de cette journée, où j'ai pu contempler, en un seul lieu, des représentants de quatre sous-familles, les trois mêmes plus les Vanilloideae, non pas dans une région des Tropiques, mais sous une latitude proche de la nôtre.

Émotions esthétiques ensuite : dans ce marais au lieu-dit du Lac des Joncs, un milieu que l'on peut comparer à nos marais tourbeux d'Ardenne, on trouve une diversité qui de prime abord paraît comparable à celle de nos pelouses calcicoles ... Je vous transcris le contenu de mes notes de terrain : « ... Accès à partir des derniers chalets, puis c'est à travers tout ! Merveille des merveilles ! Forêt de thuyas – mélèzes détrempée, nombreuses osmondes, sarracénies, ... devient petit à petit une tourbière où les arbres sont rares, *Sarracenia purpurea*, *Drosera* sp. ... » et ... d'innombrables orchidées qui apparaissent partout, que je vous propose de découvrir avec moi ci-après. De contempler ce spectacle, j'en ai les larmes aux yeux ; je découvre les espèces une à une, et les photographie bien entendu. Je passe une bonne partie de la journée dans ce marais. J'utilise un livre local pour vous donner les noms québécois de quelques-unes de ces espèces.

Calopogon tuberosus
(Calopogon gracieux):
quelques grandes fleurs au sommet d'une longue tige. Fleurs non résupinées (le labelle est en haut).



Pogonia ophioglossoides (Pogonie langue-de-serpent) :
Une vanilloidea : c'est-à-dire apparentée à la vanille ! et le nom d'espèce doit vous dire quelque chose (notre ophioglosse !) : regardez simplement la plante !



Arethusa bulbosa (Aréthuse bulbeuse) : porte le nom d'une nymphe grecque, déesse de la chasteté, fille de Zeus et d'une des deux sœurs jumelles d'Apollon (rien de moins !). Sur la photo de biotope, vous distinguez : à gauche une rosette de platanthère dilaté (*Platanthera dilatata* – dis « la tata »), à droite en bas une feuille de sarracénie (carnivore), à droite en haut les frondaisons de thuyas.



En pénétrant dans le sous-bois, on découvre les cyripèdes (sabots-de-Vénus) : d'abord le cyripède soulier (*Cypripedium parviflorum*) ... et surtout, le cyripède royal (*Cypripedium reginae*). En « tombant » sur ce groupe, je ne peux m'empêcher d'avoir un mouvement de recul : « Non, de telles merveilles, ça n'existe pas ... ».



Encore d'autres découvertes, mais je m'arrête là pour cette journée à Saint-Valérien. Le lendemain, je poursuis mon exploration vers Saint-Narcisse ; au gré de mes pas, encore des charmants noms locaux : Village des Sources, Portes de l'Enfer, Domaine Duchénier, Petit Lac Macpès ... C'est tout près de celui-ci que j'explore encore une zone marécageuse où les sarracénies grouillent. On y voit différentes espèces de platanthères, dont celui-ci :

Platanthera psycodes (Platanthère papillon).

Une des nombreuses espèces de platanthères d'Amérique du nord, alors, vous pensez, il s'y joint de la diversité, par rapport à ce que nous avons chez nous ! Comme ce platanthère à fleurs roses et à labelle trilobé, à lobes frangés ...

De ce trop court séjour dans la nature québécoise, je retire 19 espèces d'orchidées, et des journées particulièrement riches en émotions.



Le siècle de Maurice ...

Bruno MARÉE

Membre fondateur, en novembre 1968, de l'association des Naturalistes de la Haute-Lesse, administrateur, secrétaire, rédacteur des Barbouillons, guide à de multiples reprises et responsable de l'équipe « archéologique » avec laquelle il poursuivra, pendant de très nombreuses années, un infatigable et remarquable programme de recherches sur le territoire de la commune de Wellin, Maurice EVRARD est un homme hors du commun.

Dans les conversations avec ceux qui l'ont un jour croisé ou avec ceux qui le fréquentent depuis longtemps, il suffit d'évoquer le nom de Maurice EVRARD pour qu'aussitôt, dans une unanimité chaleureuse, chacun y aille de sa moue respectueuse et de ses commentaires les plus élogieux, sans se forcer, bien au contraire, en peinant à trouver les mots les plus justes et les plus forts pour le cerner au mieux : « des Maurice, aujourd'hui, on n'en fait plus des pareils »... ou ... « jusqu'à présent, on n'a rien fait de mieux ».

Maurice est un érudit qui ne juge pas utile de l'admettre. La finesse de ses analyses et de sa pensée, la très large ouverture d'esprit qui est la sienne, sa capacité remarquable à pratiquer la tolérance, sa volonté et son plaisir communicatif de recherche et de découverte permanentes et son souci constant d'altruisme et de respect de l'autre en font une personnalité peu banale. Humaniste convaincu, à la fois rationnel et poète, et, à sa manière, militant, Maurice a toujours eu la volonté d'expérimenter, motivé par une extrême curiosité pour



tout ce qui concerne le monde et les hommes, par le plaisir permanent de l'étude et de l'apprentissage, par l'insatiable besoin d'en connaître davantage. Il détient cette trop rare faculté de pouvoir observer avec une attention très aiguë, d'entendre et d'écouter les autres avec une patience immense et une tolérance démesurée. Cette vertu ne l'empêche pas, toutefois, de défendre ardemment les idées qu'il juge utiles de défendre, comme en témoignent quelques débats contradictoires en matière de protection de l'environnement au cours desquels il était longuement à l'écoute des arguments des uns et des autres avant d'intervenir posément et de clouer le bec avec courtoisie mais fermeté aux interlocuteurs dont il ne partageait pas l'opinion. Maurice participera très activement aux travaux de la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse. En réalité, l'histoire des Naturalistes de la Haute-Lesse

est intimement liée à Maurice EVRARD et l'association ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans son implication profonde pendant de nombreuses années, un engagement qui faisait dire à Pierre LIMBOURG, un de ses vieux amis et complices, membre fondateur et ex-Président de l'association : « J'étais président, c'était facile ! Je n'avais pas grand chose à faire. Maurice était secrétaire. C'est lui qui faisait tout ! »

Maurice a publié des centaines de pages de rapports d'activités qu'il se chargeait de rédiger, souvent de dactylographier, d'illustrer et de mettre en page à une époque où le copier-coller se faisait encore avec une paire de ciseaux et un tube de colle, à une époque où il fallait préparer des stencils et faire tourner des machines Offset bruyantes et souvent capricieuses. Le tout s'organisait dans la grande pièce en façade de sa maison de

Chanly, son bureau, envahi par des piles instables de feuilles et de livres... au grand désespoir amusé de Loulou, son épouse. On ne peut pas évoquer les activités de Maurice au sein des Naturalistes de la Haute-Lesse sans avoir une pensée émue pour Loulou, une autre personnalité attachante, si sensible et engagée dans le milieu associatif en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités Nord-Sud.

Très tôt, Maurice se passionne aussi pour la géologie régionale, convaincu qu'il s'agit là d'une clé indispensable pour la compréhension des paysages, du relief, de l'implantation de la végétation et des activités humaines. Et, finalement, ce sont surtout ces activités humaines qui intéressent Maurice, foncièrement concerné et passionné par l'Homme, avec un grand H, l'Homme auquel il prête une attention soutenue et bienveillante. Au travers de ses écrits (y compris de ses écrits de fiction), au travers de son intérêt pour la littérature en général, et pour la poésie en particulier, pour la philosophie, pour l'histoire et pour toutes les sciences humaines, c'est évidemment l'Homme qui est au centre des préoccupations de Maurice. Et, pour mieux comprendre ces Hommes qui le fascinent et l'interpellent, l'enthousiasment et, parfois, le déçoivent un peu, il n'a de cesse de chercher. Maurice est un chercheur infatigable ! Dès les premières activités

de terrain des Naturalistes de la Haute-Lesse, persuadé que l'étude de l'environnement dit « naturel » ne peut ignorer l'impact actuel, mais surtout historique, des activités humaines (une évidence qui ne semble pas être unanime chez les amateurs de sciences naturelles), Maurice conduira les Naturalistes à la découverte de nombreux sites archéologiques dans le bassin hydrographique de la Lesse ou ailleurs.

Après la fouille de marchets au lieu-dit « Pezîre » à Villers-sur-Lesse ou quelques sondages peu concluants dans les bois de Daverdisse, c'est en juillet 1977 qu'avec une très petite équipe de membres des Naturalistes de la Haute-Lesse, il entreprend des fouilles aux abords de l'église de Wellin. L'objectif des recherches est ambitieux : retrouver les vestiges de l'église St-Martin qui, d'après les archives de l'abbaye de Stavelot, existait à Wellin au milieu du 8ème siècle. Il est très probable, qu'au début de ces fouilles, Maurice n'imaginait pas dans quoi il venait de s'engager... pour quelques années. Car, très vite, les découvertes sont au rendez-vous et, aux éléments médiévaux des 12ème aux 14ème siècles (maison forte, enceinte fortifiée, malaxeur à mortier, four à cloches, fossé de défense,...) se joignent très vite les premiers fragments de vases funéraires mérovingiens, puis de vestiges ca-



Maurice EVRARD à Han-sur-Lesse en 2018

rolingiens, livrant de très précieuses informations sur l'occupation humaine du Haut Moyen-Âge à Wellin, et un matériel remarquable en grande partie conservé dans le Musée de la Famenne, à Marche. Les jardins des particuliers du centre historique de Wellin et l'ancien cimetière de la localité vont subir, pendant plusieurs années et avec l'accord des propriétaires, un labourage minutieux et en profondeur, avec des centaines de m³ de terres déplacées et des milliers d'heures de travail, avant une remise en l'état parfaite qui, finalement, convenait à tout le monde.

Mais Maurice n'en restera pas là. Il participe activement à la fouille d'un fourneau du 16ème siècle dans la vallée du Marsolle à Mirwart avant de se consacrer à l'étude et au déblaiement systématique de plusieurs puits à Wellin et à Lomprez. À partir de 1993, il organise de nombreuses campagnes de fouilles des remparts de Lomprez, puis, en 1996, de la vieille église de Froidlieu... Impossible de citer les innombrables contributions de Maurice sur le terrain ou sous forme de publications ou lors de colloques consacrés à l'histoire et à l'archéologie de notre région ...

À côté de l'histoire et de l'archéologie, Maurice est un naturaliste complet. Il se défendra toujours

d'être botaniste ou ornithologue ou spécialisé en quoi que ce soit,... mais, fidèle à sa conception humaniste de l'apprentissage, il s'intéresse à tout et, très souvent, il désigne discrètement la plante ou l'oiseau quand ses compagnons de balade sont encore hésitants, plongés dans leur bouquin de détermination.

On pourrait encore parler du jardin potager qu'il entretenait à Chanly, de sa pratique de l'apiculture, de ses qualités de pédagogue dont il a fait profiter quelques générations d'élèves, mais aussi ses amis naturalistes. On pourrait évoquer son goût immodéré pour la marche à pied, son grand intérêt pour la lecture ou pour la poésie ou le style remarquable de son écriture qu'il a mis en œuvre dans la rédaction des rapports d'activités des Naturalistes, mais aussi dans des écrits de fictions, des nouvelles, dont quelques-unes ont été publiées, malgré ses réticences naturelles d'homme modeste et discret. Maurice est un personnage à mille facettes ! Retiré au home de Chanly, il s'essaiera à la peinture et produira plusieurs dizaines de toiles qui seront exposées à Wellin et mises en vente au profit d'une ONG internationale.

Un dernier talent de Maurice : C'est son incroyable faculté d'allumer des feux ! Les « anciens » naturalistes se souviendront certainement de prospections de terrain particulièrement pluvieuses. Il pleuvait comme vache qui pisse ! Il drachait, comme on dit chez nous ! Les participants étaient trempés comme des soupes et s'étaient réfugiés dans une petite sapinière pour tenter d'avaler leur pique-nique, debout, en cherchant l'abri du vent et des trombes d'eau qui leur tombaient dessus... Pendant que chacun se dépêtrait avec des tartines ramollies par la flotte, Maurice a brisé quelques brindilles sèches sur le tronc des épicéas et, quelques minutes plus tard, tout le monde profitait de la chaleur d'un bon feu en se demandant comment il avait pu naître sous le déluge. C'était un miracle ! Il devait y avoir quelque chose de magique là-dessous. Maurice est un peu magicien... Parce que, si, dans des circonstances difficiles, il peut allumer des feux de bois qui réchauffent les mains, il allume surtout, chez chacun de ceux qui le côtoient, des feux qui réchauffent les cœurs.

Ce mardi 5 mars 2025, au home de Chanly, Maurice EVRARD fêtait ses 100 ans ! Entouré de sa famille et de ses nombreux amis, il nous a fait, une fois de plus, la démonstration de son extraordinaire capacité de mémoire ou de mémorisation. Sans la moindre hésitation, il a choisi de nous déclamer la fable de La Fontaine, « L'Ours et l'Amateur des Jardins », un des nombreux textes, fables, proses ou poèmes, qu'il apprécie tant et qu'il a jugé intéressant, utile ou amusant, de mémoriser... pour le plaisir ! Alors, quand ce jeune centenaire se lance ainsi dans la récitation d'un texte choisi en fonction des circonstances, tout le monde fait silence... et on l'écoute...

Bon anniversaire, Maurice !



Fragment d'éthologie

Cette nouvelle rubrique vous invite à partager de manière concise et illustrée une observation typique, singulière ou énigmatique.

(Nouveau)

Danse de la pluie de la chevêche d'Athéna

Patrick LEBECQUE

Comme beaucoup d'espèces, dont la nôtre, la chevêche d'Athéna aime à se baigner. Mais elle ne manque jamais d'originalité. Au choix : soleil, poussière, fumée ou pluie ...

Le soleil paraît bien paradoxal pour un rapace nocturne, mais sa vision s'y prête et la chevêche savoure notamment les matins de printemps frais où l'astre peut la réchauffer. Dans la frondaison légère d'une bourdaine ou d'un simple sureau, l'immobilité habituelle de l'oiseau et le mimétisme de son plumage font merveille. Les petites taches claires des plumes ressemblent à des reflets de lumière.

Les bains de poussière (ou de sable) sont communs chez de nombreux oiseaux et participent à réduire le parasitisme.

Plus mystérieux : des bains de fumée (au sommet de cheminées) sont rapportés, et surtout des bains de pluie. La chevêche a beau avoir la réputation de ne pas se baigner dans l'eau, les noyades dans des piscines et, bien plus souvent, dans des abreuvoirs (dont les baignoires lisses) ne sont pas rares. Elles pourraient en particulier être fatales à 5-10 % des juvéniles, au point que des systèmes adaptés sont proposés pour en limiter le risque ¹. En outre, un comportement bien décrit, sous le nom parfois de danse de la pluie, vaut d'être mentionné.



Alors que, pour que leur plumage garde leur pouvoir isolant, la plupart des oiseaux se mettent à l'abri dès qu'il pleut sérieusement, la chevêche peut choisir de s'offrir à la pluie lorsqu'elle survient après une période sèche. Bien exposée sur un muret, un toit, un piquet, un tas de bois ou une branche sèche, elle déploie ses ailes à l'horizontale et pivote lentement, pendant plusieurs minutes, de façon à mouiller l'entièreté de son plumage. Le sens de ce comportement n'est pas clair.

Hautement recommandable, le n° 105 de la Hulotte² juge avec prudence, humour et discernement que « pour la chevêche, se doucher sous les nuages gris semble être un des grands plaisirs de l'existence ».

A la voir, on ne peut mieux dire.



1. <https://ecoverly.be/fr/produit/petit-abreuvoir-adapte-aux-chouettes>
2. DEOM P. 2017 La Hulotte, no 105 – La petite chouette (40 p)

Fragment d'éthologie Bain de soleil hivernal de la chevêche d'Athéna

Michel MALDAGUE

Les belles journées froides d'hiver invitent souvent à profiter de la lumière matinale afin de repérer des oiseaux au lever du jour. Non loin de Dinant, très exactement à Awagne, j'ai pour la première fois repéré en janvier 2024 une chevêche d'Athéna prenant un bain de soleil matinal à l'entrée d'un trou de boulin (1) d'une ancienne ferme au centre du village. L'animal se repose parfois plusieurs heures à l'entrée de la cavité profitant visiblement du faible ensoleillement hivernal. Voulant répéter l'observation, je me suis vite aperçu qu'elle était effectivement récurrente mais pas toujours comme je l'imaginai. L'absence de vent constitue la condition indispensable. Le brouillard n'est par contre pas très favorable sauf quand il commence à progressivement se lever



Les chevêches d'Athéna restent particulièrement fidèles aux cavités artificielles situées à bonne hauteur dans des bâtiments tranquilles la plupart abandonnés. (Natoye)

pour laisser la place au soleil. La quiétude des lieux se veut également indispensable. Une simple voiture passant au pied de la grange est relativement bien acceptée. Une autre à l'arrêt un peu moins bien. Par contre un piéton fait rentrer l'oiseau dans sa cavité. Après plusieurs observations, au cours de mes déplacements quotidiens, je me suis mis à la recherche du moindre trou de boulin.



Le 25 janvier dernier au même moment, dans la même façade, deux chevêches d'Athéna occupent chacune leur trou de boulin respectif. (Awagne)



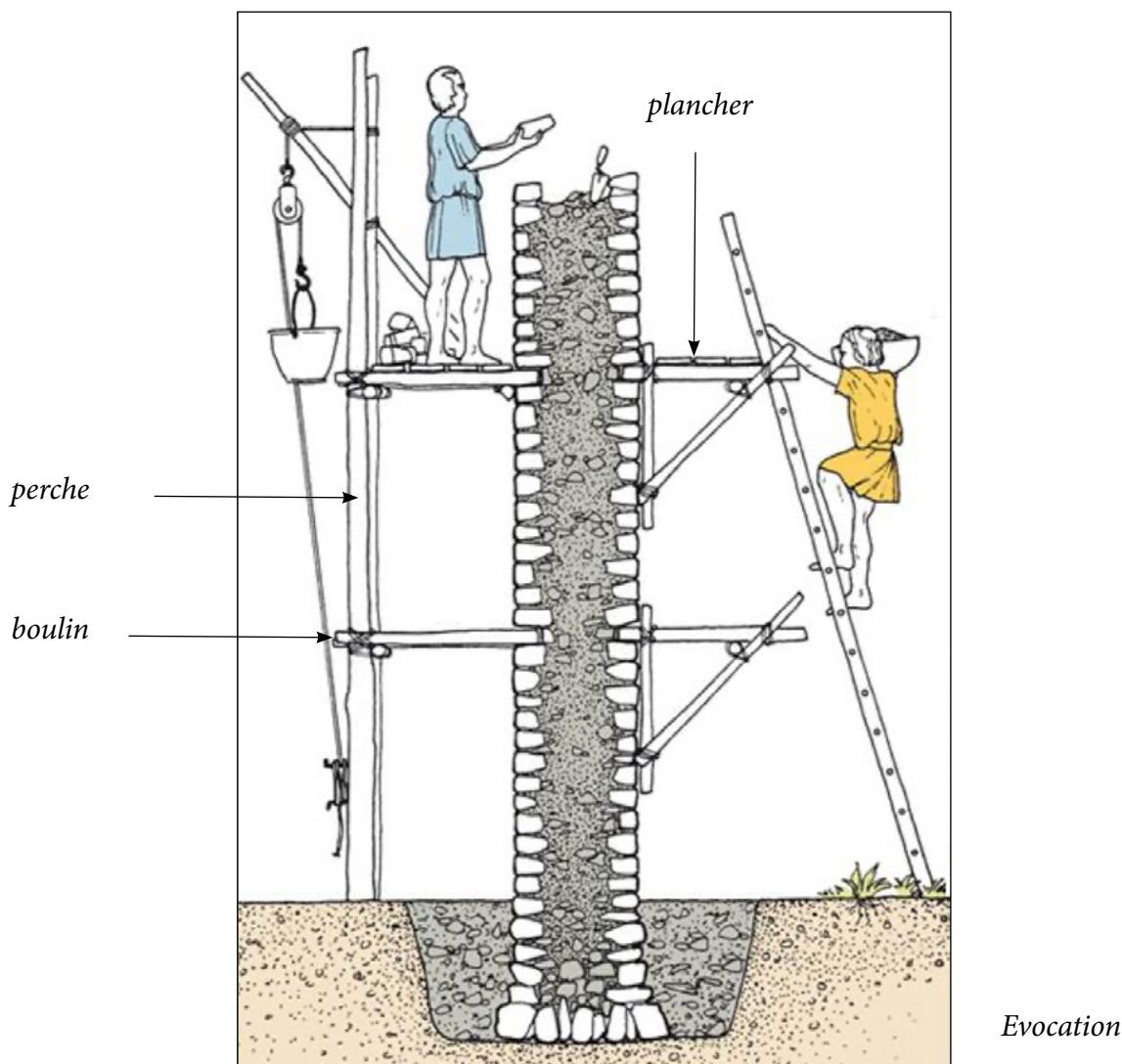
Cette chevêche d'Athéna se repose généralement toute la journée en haut du pignon de cette grange de taille honorable. La fidélité de l'oiseau à sa cavité est remarquable. (Dorinne)

Les découvertes furent nombreuses, quasi toujours par temps très froid, calme et ensoleillé. C'est devenu d'ailleurs une de mes techniques de recensement complémentaire à la technique de la repasse. Tout ceci pour peu que le bâti régional offre une architecture comprenant des trous de boulin ou des meutrières. Ce qui est le cas dans le Condroz et un peu moins vrai en Famenne. Certaines chevêches prennent de courts bains de soleil (une trentaine de minutes) d'autres le font durant la journée entière. Chaque oiseau a ses habitudes. Dès la fin du jour, généralement à la tombée de la nuit, vient l'envol.

Lors du prochain hiver ... ouvrez l'oeil !
La chevêche d'Athéna veille.



(1) Trou de boulin : Lors de la construction d'un bâtiment ancien (ceci jusqu'à l'apparition des échafaudages métalliques modernes) les artisans chargés de la mise en œuvre de la maçonnerie élevaient de très grands échafaudages en bois accolés à la façade. Les trous de boulin servaient à soutenir une poutre horizontale appuyée d'une jambes de force (effet de triangularisation) afin de permettre la mise en place de deux planchers destinés aux ouvriers. Ces cavités traversaient la totalité de la maçonnerie. Lors du retrait de l'échafaudage, ces trous n'étaient généralement pas rebouchés. Probablement dans l'idée de pouvoir les réutiliser lors d'une éventuelle restauration du bâtiment.



Avec l'aimable autorisation du service pédagogique du château de Langeais (France)

<https://chateau-de-langeais.com>

Représentation en coupe d'un échafaudage médiéval

Tirée du document « Parcours de découverte Cycle III du Château de Langeais »

Auteurs : Jean-Noël Dupé et François Gauthier (professeur des écoles), Sylvie Poudroux et Claire Saint Loubert Bié (Service éducatif du château)

Château de Langeais – Val de Loire (France) – Propriété de l'Institut de France

<https://chateau-de-langeais.com/wp-content/uploads/sites/9/2017/10/cycle-3-prof.pdf>

A ce titre voir l'étude historique d'Antoine Baudry parue dans la revue de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (BAUDRY A., 2021. *Les échafaudages sur les grands chantiers de restauration en Belgique au XIXe siècle.. ULG 50 pages*) téléchargeable en ligne.

Cette étude reprend d'anciennes photographies illustrant la technique des échafaudages lors de travaux de restauration de plusieurs édifices de Wallonie)

Les lignes qui suivent reflètent un point de vue original qui n'est pas nécessairement consensuel, une réflexion qui nous semble digne d'intérêt. Elles n'engagent que leur auteur.

Je n'aime pas les réserves naturelles

Bruno MARÉE

Ça, ça va en étonner plus d'un ! Comment peut-on se dire sensible à la préservation de la nature et ne pas aimer les réserves naturelles ? Pourquoi affirmer ne pas les aimer alors qu'elles représentent des sites emblématiques pour de nombreuses associations environnementalistes ? La réserve naturelle est, aujourd'hui, le symbole adulé de la nature. Il est probable que ce concept ferait bien rigoler les tribus de la jungle amazonienne ou les peuples pygmées des forêts équatoriales de l'Afrique centrale. Quoi qu'il en soit, dans nos régions industrialisées, tous les groupes de naturalistes et tous les organismes d'études et de sauvegarde des milieux naturels sont friands de ces territoires plus ou moins restreints intégralement préservés de la pollution, des projets des promoteurs immobiliers ou de l'exploitation intensive par le tourisme de masse, par l'agriculture et par d'autres industries grandes consommatrices de territoires.

Alors, pourquoi et comment ne pas aimer les réserves naturelles ?

D'abord, parce que les réserves naturelles n'ont, en réalité, rien de naturel. Il serait plus correct de parler, éventuellement, de sites « semi naturels ». La nature y est admise, elle peut s'y exprimer plus ou moins librement - sous la vigilante surveillance des conservateurs de la réserve naturelle -, mais elle le fait aujourd'hui dans des milieux historiquement et radicalement transformés par les activités humaines. Les territoires d'Europe occidentale ont tous subi, à une époque ou à une autre, d'importantes modifications physiques et biologiques résultant du travail des hommes. Les forêts primaires ont été exploitées et, sans compter les zones totalement urbanisées, les campagnes ont été pâturées, cultivées, drainées, amendées, morcelées, aménagées pour les besoins de la population. Pas un seul mètre carré n'a été épargné, des jardins et des vergers anciens entourant les villages jusqu'aux coins les plus reculés des grands massifs forestiers, en passant par les versants des vallées, les berges des cours d'eau, les zones marécageuses ou... les pelouses calcaires. Ces dernières, qui font la fierté des gestionnaires de réserves naturelles de la Famenne et, plus spécifiquement, de la Calestienne, sont le résultat bien connu d'une double activité humaine. Citons, dans un premier temps, les grandes opérations de déforestation liées, entre les XVI et XIXe siècles, à la production intensive de charbon de bois, combustible indispensable aux petites entreprises métallurgiques, avant la découverte du charbon « de terre ». Ensuite, a suivi l'élevage du mouton, une activité agro-pastorale qui rassemblait des dizaines de milliers d'ovins (et quelques chèvres) pâturant sur les collines déboisées par les charbonniers. Ceux-ci coupaient les arbres des forêts ; les bergers (appelés aussi « herdiers ») et leurs troupeaux les empêchaient de repousser. Ainsi sont nées les magnifiques pelouses calcaires, piquetées de genévriers, abritant tout un cortège floristique et faunistique remarquable adapté aux milieux ouverts et sévèrement soumis à des conditions pédologiques et climatiques particulières des plateaux et des versants bien exposés.

La découverte du charbon extrait dans les mines des bassins de la Sambre et de la Meuse, le déménagement radical et la centralisation nouvelle des entreprises de production du fer, ainsi que l'abandon progressif, dès la fin du XIXe siècle, de l'élevage du mouton, ont délaissé ces milieux biologiquement riches qui, lentement, ont pu se reboiser, quand ils n'ont pas été systématiquement plantés de pins noirs ou de pins sylvestres. Naturellement, quand on la laisse faire, la forêt finit par reprendre le dessus. Les scientifiques parlent à bon escient de « dynamisme ».

Pour tenter de sauvegarder quelques lambeaux de ces biotopes en voie de disparition « naturelle », les naturalistes soutenus par de vastes programmes régionaux ou européens, tentent désespérément d'empêcher ce grand retour des arbres. Au nom du maintien d'une certaine biodiversité, ils coupent, ils débroussaillent, ils fauchent, ils exportent les foin ou, plus pratique, ils clôturent les parcelles concernées et y réorganisent un pâturage par des moutons strictement contrôlé. Parfois, pour accélérer le processus ou pour restaurer des sites qui ont

perdu leurs caractéristiques spécifiques de pelouses calcaires, certains n'hésitent pas à réintroduire quelques espèces végétales en semant ou en repiquant des jeunes plants élevés en pépinières. Ils pratiquent le jardinage. Dans d'autres biotopes, avec ce même objectif de maintien de la biodiversité et de conservation de milieux historiques en voie de reforestation, on pratique l'étrépage. Mais, qu'est-ce donc que cela? C'est une technique de restauration écologique d'un sol consistant à en prélever, à grands coups d'engins de génie civil et de terrassement, une couche superficielle pour l'appauvrir, réduire sa teneur en matières organiques et favoriser ainsi l'installation d'espèces pionnières, tant végétales qu'animales. Autant dire que c'est un fameux chantier avec des grosses machines, avec des centaines de tonnes de terre déplacées et avec un coût exorbitant assumé par la collectivité. Ce n'est plus du jardinage, c'est du chantier de grande envergure ! Puis, satisfaits de leur travail et souhaitant le faire savoir, les initiateurs de ces travaux plantent à l'entrée du terrain un panneau portant la mention « Réserve naturelle », celle-ci pouvant faire alors l'objet d'une inauguration officielle en présence de la presse et des autorités politiques. Tout le monde est content.

Si on résume la situation, la réserve naturelle n'a rien de naturel, parce qu'elle est le résultat d'activités humaines anciennes ou beaucoup plus récentes, mais il faut aussi prendre en compte le fait qu'elle nécessite une gestion et un entretien permanent ... Ben oui ! Encore une fois, si on la laisse tranquille et si on n'intervient pas, cette fichue forêt rapplique en quatrième vitesse, elle reprend possession de son domaine et tous les efforts consentis pour créer la réserve naturelle auront été vains. Et ça, ça ne va pas ! Les environnementalistes ne sont plus contents ! Rien de naturel dans sa création, rien de naturel dans sa gestion ! Gérer le naturel, il me semble d'ailleurs percevoir, pour le moins, un paradoxe ou, au pire, une antinomie radicale entre ces deux vocables.

Toutefois, là n'est pas l'unique raison qui justifie mon désamour pour les réserves dites naturelles. Il faut d'ailleurs leur reconnaître certaines qualités. Si elles ne sont pas naturelles, elles peuvent toutefois se prévaloir de leur fonction de réserves. Elles peuvent abriter des espèces végétales et animales rares qui ne trouvent plus d'autre lieu pour vivre, croître et se reproduire. Ce sont des zones refuges pour la flore et pour la faune. Ce sont des petits îlots préservés au milieu d'un océan de pauvreté écologique et de biotopes banalisés. Ce sont des étapes providentielles pour les oiseaux migrateurs. Ce sont des terrains d'études et d'observations pour les naturalistes et les scientifiques en quête de biodiversité. Tous les points ne sont donc pas négatifs, mais le très faible pourcentage de superficies bénéficiant de ce statut dépassant à peine 1 % du territoire de la Wallonie, on peut légitimement s'étonner de l'importance accordée à ce processus de mise en réserve et s'interroger sur le sort attribué aux 98 ou 99 % restants.

Le rôle des réserves dites naturelles n'est pas négligeable, il est anecdotique. L'accent devrait davantage être porté sur la gestion de l'ensemble du territoire et sur le sort assez désolant que nos activités humaines modernes lui font subir. Tenter de maintenir une certaine forme de biodiversité dans les réserves naturelles, c'est louable ! Mais il serait beaucoup plus logique et plus efficace de tenter de le faire dans les autres surfaces auxquelles nous avons attribué d'autres fonctions : les zones agricoles, les massifs forestiers et même les bords de routes, les excédents de voiries, les parcs publics, les abords des zonings industriels et même les jardins des particuliers. Une approche globale de l'aménagement du territoire favorisant la présence d'une flore et d'une faune diversifiées serait nettement plus bénéfique au maintien d'un environnement de qualité que de se concentrer sur des petits bouts de territoires dispersés et auxquels est attribué le statut de réserve naturelle. Or, l'attention toute particulière accordée à ces sites jugés emblématiques et la focalisation sur la préservation de ces confettis, dûment protégés et gérés par des conservateurs enthousiastes, auraient peut-être pour conséquences indirectes de négliger tout le reste.

Le principe qui consiste à délimiter strictement les terrains bénéficiant d'une protection intégrale accorde aussi, de facto, un permis de faire n'importe quoi en dehors des zones ne bénéficiant pas de cette protection. Il apporte des arguments aux promoteurs de tous poils jugeant que si des parcelles du territoire peuvent être intégralement vouées à la préservation de la nature, d'autres parcelles du territoire peuvent être intégralement destinées à la concrétisation de leurs projets économiques. C'est le principe du partage du gâteau : je te concède ce morceau de territoire pour que tu assouvisses tes caprices avec tes petites fleurs, tes petits insectes et tes petits oiseaux et tu me laisses tranquille afin que je puisse, moi aussi, tirer profit d'autres territoires et y développer les infrastructures que je souhaite. Comme ça, tout le monde est content ! Le protecteur de l'environnement a son petit terrain de jeux qu'il chouchoute avec beaucoup d'attention, qu'il aménage pour augmenter la biodiversité - creusement de mares, plantations de haies, entretien des zones humides ... - qu'il prospecte réguliè-

rement pour opérer des déterminations et des comptages et où il n'oublie pas de mettre en place le panneau pédagogique décrivant « sa » réserve naturelle. De son côté, le promoteur a les mains libres pour développer ses activités en d'autres lieux.

Ainsi, au même titre que les terrains à bâtir ou les superficies destinées aux entreprises commerciales ou industrielles, les surfaces consacrées à la nature peuvent être capitalisées. On les achète, on les vend, elles font l'objet d'actes notariaux, elles peuvent être négociées, échangées, financièrement évaluées et elles peuvent constituer un capital foncier attribuable à un propriétaire. Dans les réserves naturelles, la nature a un prix et une valeur marchande.

Quant aux responsables politiques, le procédé de division du territoire leur convient bien à eux aussi. C'est beaucoup plus simple à organiser qu'une gestion globale et permanente prenant en compte l'écologie et le maintien de la biodiversité sur l'ensemble du territoire. De plus, si les environnementalistes sont bien occupés dans leurs réserves et contents d'y être, si les économistes peuvent développer leurs projets et sont satisfaits de pouvoir le faire, les politiques, eux aussi, sont fiers de leurs décisions et ils sont comblés, puisque le résultat totalise un maximum d'électeurs contents. C'est de la politique rondement menée ! En outre, le procédé permet à chacun d'avoir bonne conscience ... et ça, ce n'est pas négligeable !

Pourtant, la volonté assumée de certaines associations environnementalistes d'augmenter sans cesse les superficies de leurs réserves naturelles constitue aussi une entrave désolante aux actions de protection menées par d'autres associations ou par des collectifs de citoyens. Cet objectif premier de créer de nouvelles réserves déforce les combats des défenseurs de sites localisés hors des réserves. En voici un exemple ... vécu !

Soucieux de développer l'économie de sa commune, de créer des emplois et d'accueillir des entreprises nouvelles, un bourgmestre jette son dévolu sur une zone forestière, une ancienne forêt particulièrement intéressante d'un point de vue biologique. Au Plan de Secteur, c'est-à-dire dans le cadre de la législation en matière d'aménagement du territoire, la forêt en question s'était vue attribuer le statut initial et logique de Zone forestière, puis de Zone d'équipements communautaires et d'utilité publique. En effet, une entreprise publique de télécommunications avait temporairement utilisé le site pour l'installation d'un appareillage assez spectaculaire destiné aux communications satellitaires ... Après quelques années d'activités, la technologie ayant évolué, le site a été abandonné par l'entreprise publique qui, entre-temps, a été privatisée. La forêt était donc disponible et le bourgmestre a cru voir là une opportunité à ne pas manquer. Toutefois, pour ce faire, il était nécessaire de modifier une fois de plus l'affectation des quelques dizaines d'hectares concernés. De Zone d'équipements communautaires et d'utilité publique, la forêt devait passer au statut de Zone d'activité économique mixte pouvant accueillir des petites et des moyennes entreprises consacrées, dans l'esprit du bourgmestre, aux nouvelles technologies ...

La procédure a donc été enclenchée. Une étude d'incidence a été réalisée et, comme le prévoit la réglementation, la population locale a été consultée dans le cadre d'une enquête publique, au cours de laquelle chaque citoyen est invité à émettre un avis, à poser des questions ou à apporter des commentaires sur le projet en cours. Comme on le voit, ce genre de dossier est généralement assez technique. Il n'enthousiasme que très rarement les habitants du coin. En outre, la publicité pour ces enquêtes publiques n'est pas toujours optimale et les citoyens ont très peu de temps pour réagir. Bref ! Très souvent, tout le monde s'en fiche et la procédure suit son cours dans l'indifférence générale.

Seule, une petite association régionale et indépendante de naturalistes bénévoles a pris conscience du danger que représentait cette modification du Plan de Secteur. La forêt elle-même était sérieusement menacée et la biodiversité mise en péril. Le site risquait d'être transformé en parc industriel avec tout le cortège des nuisances et des pertes de qualité de vie pour les habitants des environs. Il fallait réagir et tenter de sauver ce qui pouvait encore l'être ou, du moins, s'opposer à cette nouvelle modification d'affectation.

Pour mettre toutes les chances de son côté, la petite association de bénévoles a alerté une plus grande, une très grande association de protection de la nature, avec une fameuse réputation de spécialistes, avec des beaux bureaux, avec du personnel employé permanent, avec des sections présentes dans tout le pays, avec des juristes à disposition et avec des moyens financiers très nettement supérieurs à ceux de la petite association. La petite a demandé à rencontrer la grande. Celle-ci a commissionné des délégués, mais ces derniers n'ont pas souhaité

prendre position dans ce dossier. Ils ont refusé d'aider la petite association et ils se sont bien gardés de prendre la moindre position. Ils ont même justifié leur refus de collaborer en affirmant qu'ils avaient d'autres priorités et que la protection de l'environnement n'en faisait pas partie. Mais alors quelle était la priorité de cette importante association ? La création de réserves naturelles, évidemment ! Et, justement, la grosse association était en négociations serrées avec le bourgmestre de la commune concernée. Elle espérait obtenir, de sa part, l'autorisation d'acquérir de nouveaux terrains ... à mettre en réserve. Il n'était donc absolument pas question de mécontenter, de quelque manière que ce soit, le bourgmestre, de contrarier ses projets et de chicaner pour quelques dizaines d'hectares de forêts, fussent-ils sérieusement menacés. Fin de non-recevoir de la part de la grosse association ...

Pour le bourgmestre, c'était du pain béni, et il était très fier d'évoquer l'absence de contestation en provenance des responsables de la grosse association. Ceux-là étaient de bons naturalistes ! Les autres, ceux de la petite association de bénévoles, n'étaient que des contestataires systématiques, des extrémistes de l'écologie et des empêcheurs de développer l'économie sur sa belle commune.

Résultats : la grosse association a obtenu quelques nouvelles réserves naturelles au pourtour du bois menacé. Elle est contente. Pour la forêt elle-même, la modification de statut, au Plan de Secteur, a été acceptée. Elle est devenue une Zone d'activités économiques mixtes. Le bourgmestre était content. Par bonheur, aucune entreprise de nouvelles technologies n'a souhaité occuper les lieux. Le bourgmestre en a été très dépité. Mais, quelques années plus tard, un promoteur immobilier, flairant la bonne affaire, a introduit une nouvelle demande de permis d'urbanisme pour cette ancienne forêt de grand intérêt biologique. Il s'agissait, cette fois, d'y bâtir quelques centaines de chalets ... Mais, échaudée par les procédures précédentes et prenant conscience de la richesse patrimoniale de la forêt, la population a enfin décidé de ne pas se laisser faire. La petite association de bénévoles s'est associée aux habitants. La grosse aussi, puisqu'elle n'avait plus à négocier avec qui que ce soit ... et la procédure est toujours en cours.

Vouloir à tout prix de nouvelles réserves dites naturelles, c'est un piège à cons dont ne bénéficient guère la nature, l'environnement et le bien-être des habitants. C'est pourquoi je ne les aime pas.

MARÉE Bruno. 2023.

In Eloge du désamour et de l'esprit critique.

[Editions Complicités. Paris.](#)



Informations aux membres

Chronique ornithologique de l'année 2024 en Famenne occidentale

Compilation et rédaction : Marc PAQUAY, janvier 2025

J'ai déposé un document d'information ornithologique sur le site web des NHL. Il s'agit d'une chronique commentée relatant les observations réalisées tout au long de l'année 2024 dans la région délimitée de la « Famenne occidentale ». Cette chronique pourrait intéresser les naturalistes à propos des événements concernant les oiseaux durant l'année et pourrait aider à une meilleure compréhension des phénomènes. J'espère que cela sera utile. Le document de 54 pages (avec des photos) est disponible directement via le lien suivant :

<https://naturalistesdelahautesse.be/Publications/Ornitho/Chronique2024.pdf>

Cigogne noire – Un ex. a été observé au début février à Ciergnon (com. pers. Sandrine Liégeois) et deux ex. le 13/2 à Chevetogne. Ce n'est pas la première fois que des données très précoces sont signalées... En mars, les premières données « plus normales » sont renseignées : 12/3 à Rochefort, 17/3 à Hour, 20/3 à Lessive vers le massif du Roptai (où l'espèce niche probablement...), 22/3 à Lessive, 29/3 sur le Gerny. Mars semble être le retour normal des adultes nicheurs qui se posent également en avril : 1 et 3/4 à Buissonville, 9/4 à Tellin, 13/4 à Forrières, 18/4 à Villers-sur-Lessive. En mai, d'autres données d'un peu partout viennent s'ajouter de même qu'en juin et en juillet. Ces observations se trouvent une proportion de sub-adultes ou autres immatures pour la région. On recoupe les différentes données d'adultes ou de couples, on peut situer grosso modo le nombre de cantons de sites de nidification probables dans la région : Lessive-Roptai, Buissonville-Moyfoi, Buissonville-Navaugle, Villers-sur-Lesse-Ciergnon-Wanlin, Baronville, Aye, Restat.

Râle d'eau – Des hivernants sont réguliers en Famenne mais cela demande une recherche spéciale (notamment au moyen de la repasse pour entendre les cris de réponse de ce rallidé territorial même en hiver). Un ex. est noté le 20/2 dans le complexe humide de Lavaux Ste Anne. Les enregistrements nocturnes d'Alain De Broyer, réalisés à Rochefort, indiquent les mouvements printaniers du rallidé jusqu'en juin) : 2 le 6/3, 1 le 14/3, 1 le 15/3, 3 le 19/3, 1 le 20/3, 1 le 8/4, un dernier le 27/5. Le (ADB) indiquerait le début du passage postnuptial. Un second oiseau y est enregistré le 22/9. Un ex. est présent le 12/11 à Lavaux Ste Anne et trois hivernants sont repérés à Marche-en-Famenne (RN du Wex, DVI).

Mésange à longue queue – L'Orite était peu présente en janvier-février. Les premiers indices de cantonnement sont observés à la fin de février et la construction des nids est notée vers la fin mars. Des juvéniles sont repérés le 11/6 à Lavaux Ste Anne. En automne, les bandes, peu nombreuses, étaient dispersées.

Bruant jaune – Des bandes hivernales sont notées en quelques endroits seulement : 2 sur le plateau du Gerny le 5/1 et un même nombre estimé le 16/2 à Resteigne. La présence de Bruants jaunes est très tributaire des friches agricoles qui peuvent encore fournir pour ces granivores en hiver. Malheureusement, l'intensité des cultures ne laisse pas de place à ces friches. Les premiers mâles chanteurs se cantonnent sur l'abondance des niches et sont nombreux jusqu'en fin mars. A début d'avril, l'impression sur l'abondance des niches était mauvaise. A la fin mai et au début de juin, une reprise active du chant s'est opérée mais l'espèce était toujours négative et peu de juvéniles furent observés ensuite. Après plusieurs fluctuations, le Bruant jaune paraît à nouveau en diminution. Un faible mouvement de cantonnement sera noté en octobre. Dans la fin de l'année, l'espèce sera très très peu présente dans la région.

Bruant jaune en hiver (MPa)

Mésange à longue queue – Honnay, 27 août (MPa)

Quelques extraits en guise d'illustration.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association «Les Naturalistes de la Haute-Lesse» a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts] :

1. toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
2. l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
3. toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2025 : 10 € par personne (max 30 par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 € (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte à partir du premier janvier : «Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl», 5580 Ave-et-Auffe
IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- «Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant»
- (*Eventuellement*) : «Barbouillons version papier : 20 €»

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235
Date de dépôt : 31 mars 2025

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur.

Editeur : M. MALDAGUE, Rue des Rosticheux, 1,
5590 Sovet

0477680234 maldaguemichel@yahoo.com

L'Organe d'Administration

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8 / 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 978 410
damien.delvaux@skynet.be

Michel MALDAGUE, Vice-président, Rue des Rosticheux, 1 / 5590 Sovet - 0477 680234
maldaguemichel@yahoo.com

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8 / 1348 Louvain-la-Neuve - 0495 893 974
veronique.lemercier@gmail.com

Henri DE LAMPER, Trésorier, Rue de Rochamps, 55, / 5580 Han-sur-Lesse - 0495 584 148, hanroute@gmail.com

Patrick LEBECQUE, Administrateur, Rue Joli Champ, 13 / 5101 Erpent - 0496 964 421
patrick_lebecque@hotmail.com

Corentin ROUSSEAU, Administrateur (Commission de l'Environnement), Rue de la Montagne, 14A / 5563 Hour,
0491 737 738 rousseau.corentin88@gmail.com

Louise Waterkeyn, Administratrice Rue Saint-Nicolas, 29 / 5580 Eprave, 0477 227 249,
dominiquepeeters@outlook.fr

L'association des Naturalistes de la Haute-Lesse est reconnue comme Association régionale environnementale par arrêté ministériel du 22 novembre 2024, avec soutien de la Région Wallonne. Elle est également subventionnée pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Département de la Nature et des Forêts (n° d'agrément 23/A004). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie (aujourd'hui CANOPEA).



A.S.B.L, Société fondée en 1968
Siège social : rue de Rochamps, 55, 5580 Han-sur-Lesse
N° d'entreprise : 412.936.225
RPM : Tribunal d'entreprise de Dinant